

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

3eme Année

Jeudi 21 Aout 1884

No 29

CONDITIONS DU JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — **UNE PIASTRE.**
POUR LA FRANCE : — **10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9. Québec

ALLEMAGNE

L'incident Pidal et la presse allemande. — Aménités à l'adresse de M. Mancini et des feuilles italiennes. — Inanité de la triple alliance. — La note Stefani sur la commémoration de Lissa. — Terribles orages. — L'incident du drapeau — La juiverie. — La santé publique.

Berlin, 21 juillet.

Décidément, l'Espagne peut se féliciter de la façon dont la presse officielle allemande l'a soutenue dans la petite campagne diplomatique soulevée par l'Italie à la suite de l'incident Pidal ! Maintenant que cet incident est clos, il est intéressant de résumer les commentaires de nos journaux au sujet de ce que j'appellerais volontiers une nouvelle bouffonnerie mancinienne.

Le *Reichsbote*, que vous savez être si bien accrédité auprès de l'empereur Guillaume, revient aujourd'hui sur les réclamations italiennes ;

« Le *Berliner Tageblatt*, dit-il, veut nous faire croire, par une dépêche romaine, que l'Italie aurait eu l'intention de rappeler son ambassadeur de Madrid, si on lui refusait satisfaction pour l'affaire Pidal. En cela, le *Tageblatt* fait uniquement les affaires de l'Italie radicale et du *Diritto* international (juif), car, remarquons-le, le discours de M. Pidal ne contient rien dont on puisse se plaindre. Seul des fous peuvent le

considérer comme donnant prise à une réclamation. »

Vous le voyez, auprès du *Reichsbote*, M. Mancini et ses lieutenants de la presse libérale italienne passent tout uniment pour des fous !

La *Gazette nationale* est plus sévère encore. Elle écrit :

« C'est une grave faute qu'a commise M. Mancini en émettant dans le *Diritto* ce propos bruyamment fanfaron, que toute l'Italie s'attendait à ce je sais quelle satisfaction. Ça été un faux espoir, car M. Mancini réclamait sur une base fautive par l'agence Havas, sans attendre des explications autorisées. Nous ne comprenons pas comment un avocat, un jurisconsulte de cette valeur a pu négliger à ce point les premiers éléments de la procédure diplomatique. »

La *Gazette universelle* de Munich, qui fut l'amie de l'Italie, s'étonne du langage menaçant de la presse italienne envers l'Espagne. Elle rappelle que les officieux allemands et autrichiens ont dit cent fois pis sur la question romaine, sans que jamais M. Mancini ait seulement songé à réclamer contre ces Etats. En conséquence, elle donne à l'Italie le conseil d'être un peu plus modeste et de montrer plus de logique.

Voici le langage de la *Gazette de la Croix* :

« L'Italie doit s'apercevoir que toutes ses querelles plus ou moins recherchées n'augmentent pas son prestige en Europe. Au contraire, l'affaire Pidal la compromet, car, en politique, rien n'est plus funeste que le ridicule. »

Je termine cette revue par une citation de la *Volkszeitung* :

« La question romaine est rouverte : le mérite en revient à M. Mancini, lequel, par sa conduite, a montré qu'il doutait lui-même de la stabilité de la jeune Italie. L'Italie, une feuille libérale a pu s'exprimer ainsi sur son compte : *Personne ne croit plus l'Italie capable d'une action politique*. Tous les partis y vivent au jour le jour. L'antipathie et le dégoût y paralysent toute activité. Un repos honteux et une indifférence cynique, voilà le spectacle que nous offre l'Italie... »

Ces citations suffiront à vous donner quelque idée de sympathies

dont jouit ici l'Italie, cet état révolutionnaire qui entre désormais dans la phase critique, où se pose la question *to be or not to be*. L'Allemagne, naguère sa protectrice, l'abandonne à son sort, et la triple alliance devient de l'histoire ancienne, si même elle eut jamais une réalité. M. de Bismark méprise son amie de 1866, parce qu'il voit qu'elle reste fidèle à la Révolution, que lui-même exècre, surtout au dehors. J'avais donc raison lorsque, dès le mois de décembre 1882, je dénonçais comme un non-sens cette amitié prétendue de M. de Bismark pour l'Italie. Les faits ont pleinement justifié ma manière de voir.

Ce n'est pas sans surprise qu'on a lu ici la note de l'Agence Stefani démentant, que la commémoration de Lissa eût le moindre caractère italo-phobe.

Une feuille conservatrice, qui passe pour inspirée, la relève en ces termes : « Il paraît bien que cette dépêche a été fabriquée à Rome, car elle contredit tout ce que nous avons lu à ce sujet dans la presse officielle autrichienne. »

« La *Gazette de Trieste* observe avec raison que la présence du *Tegethof* à ces manœuvres constitue un éloquent souvenir de Lissa, où ce navire remporta des lauriers immortels. »

Du reste, si l'Italie croit que l'Allemagne partage en ceci la générosité de l'agence Stefani, elle se trompe, car ici la presse gouvernementale continue ses articles italo-phobes sans prendre garde à la note de l'Agence. Cette n'est-elle, à tout prendre, qu'une fantaisie italienne ? C'est bien probable, car elle ne concorde guère avec l'état bien connu des choses.

Nous avons eu ces jours-ci des orages comme jamais on n'en a vu dans ces contrées. Depuis quatre jours seulement, on connaît 21 cas de mort causés par la foudre. L'ouragan a détruit des forêts entières, et de son côté la grêle a anéanti une grande partie des récoltes.

En politique, la morte saison continue. L'« incident du drapeau » lui-même — déjà oublié, — n'a pas pu

l'interrompre, en dépit des stériles dissertations de la presse juive, qui a voulu spéculer sur la baisse, en provoquant quelque note alarmante de la *Norddeutsche Zeitung*. Mais c'est en vain ; celle-ci s'est tue sur cette insignifiante question, et le *Reichsbote* s'est agréablement moqué d'une feuille italienne, qui, dans l'occurrence, avait prononcé le mot : guerre !

Le débat se poursuit dans la presse autour de la finance juive qui s'est constituée en une société destinée à mieux défendre ses intérêts contre les faveurs ouvertement accordées par le gouvernement à l'agriculture et aux ouvriers. Toute la presse catholique, et aussi celle de droite, combat avec acharnement la Bourse et ses partisans, auxquels d'ailleurs nous sommes redevables du Kulturkampf.

La santé publique en Allemagne ne laisse rien à désirer. Au contraire, elle ne fut jamais aussi bonne. La panique du choléra ne pénètre donc pas ici. La frontière reste ouverte du côté de la France, en sorte que le commerce international ne se ressent pas du fléau.

FRANCE

Paris, 22 juillet 1884.

Comme je vous l'annonçais, la Chambre a voté hier sans difficulté le crédit demandé pour l'expédition de Madagascar. Au nom de la commission, M. de Lanessan a lu et commenté un rapport excellent. C'est la première fois, je crois, qu'un membre de l'extrême gauche traite sérieusement, dignement et complètement une question d'intérêt national. Aussi M. de Lanessan est-il devenu pour ce seul fait la bête noire des membres de son groupe. Un illustre membre de ce groupe, M. Georges Périn, est monté à la tribune pour combattre avec violence la commission, le rapporteur et le gouvernement. M. Georges Périn est d'ailleurs opposé en principe à tout agrandissement de nos possessions coloniales. Il a aussi la monomanie d'attaquer à propos de tout les missionnaires catho-

liques. Il n'a pas abordé hier ce dernier terrain. Mais il a reproché vivement à la commission et au gouvernement de tromper le pays. M. Périn voudrait évidemment que nous laissions le pays malgache, la grande île africaine aux pasteurs méthodistes et aux Anglais. Ce n'est vraiment pas juste, et il a fourni à M. Jules Ferry l'occasion d'un facile triomphe, en le forçant à monter à la tribune pour déclarer que la France réclamait à Madagascar non des privilèges, mais des droits, et que l'expédition serait conduite avec prudence, mais avec fermeté.

Pourtant c'est la fermeté qui manque dans les conclusions de la commission, comme dans les plans du gouvernement. On croit que les Hovas céderont, si les Français continuent à garder les principaux points de la côte. C'est pourtant à mon humble avis, une erreur. La capitale de Madagascar, le gouvernement malgache et le peuple Hova sont entre les mains des pasteurs anglicans de Tananarive. Il y a plus d'un an qu'à peu de chose près nous occupons à Madagascar les positions que nous tenons encore aujourd'hui. Qu'y avons-nous gagné ?

Il n'y a qu'à écouter ce qu'on nous dit de Londres pour comprendre que les Anglais, comme les Hovas, espèrent que nous nous lasserons de ce blocus incomplet et interminable, et que nous quitterons la grande île moyennant un minimum de concessions "apparentes."

La vraie solution serait celle que, dans un magistral discours, conseillait hier l'éminent évêque d'Angers à nos législateurs tâtonnants. C'est de rassembler à bref délai une petite expédition sérieuse, de la diriger à l'intérieur, sur la capitale, où doit se frapper le coup décisif. Ceux qui connaissent le pays, ceux qui peuvent en parler savent combien sont ridicules toutes les histoires qu'on raconte sur l'armée hova, sur les retranchements hovas, sur les canons hovas. Une petite excursion contre ce "fantôme" ferait justice de toutes ces chimères. Le mal, c'est qu'on expose trop longtemps nos troupes aux fièvres de la côte qui sont malsaines, et qu'on donne à nos amis les pasteurs méthodistes le temps de machiner contre nous de nouvelles intrigues.

M. le maire Dutasta, de Toulon, est toujours condamné à garder la chambre, non point par le choléra, mais par ce qu'il appelle lui-même la *snette cholérique*, qu'il a contractée en 1849. Mais du fond de sa chambre où est allée le trouver la croix de la Légion d'honneur, ce digne magistrat continue à faire interdire par ses adjoints la procession solennelle que les femmes chrétiennes de Toulon lui ont demandé la permission d'organiser pour obtenir de Dieu la cessation du fléau. M. Dutasta est évidemment un fidèle adepte des Loges, et s'il accepte le dévouement nécessaire des religieuses dans ses hôpitaux empestés, il n'admet pas qu'on puisse en pleine rue rendre hommage au Dieu des chrétiens.

Au Sénat, on s'est occupé hier de la révision. On a entendu la lecture du rapport de M. Dauphin sur la question. Le rapport qui admet comme la Chambre le principe de la révision limitée, écarte absolument la clause relative aux attributions financières des deux assemblées. La lecture faite, nos sénateurs ont ajourné la discussion à jeudi.

Les nouvelles du Midi sont toujours mauvaises. Le fléau commence à rayonner dans les Bouches-du-Rhône, le Var, le Gard, l'Hérault, etc. M. Grévy lui-même commence à s'émouvoir. Chose extraordinaire, incroyable, impossible, il a expédié 10,000 fr. à Marseille et 5,000 fr. à

Toulon. C'est le voyage du duc de Chartres et la générosité du Pape qui auront causé cet incroyable miracle.

Paris, 23 juillet 1884.

Le voyage du duc de Chartres a produit son incident au conseil municipal. Un conseiller parlant des offrandes que le conseil avait adressées aux maires de Toulon et de Marseille, s'est étonné de voir que le maire de Marseille n'eût pas encore trouvé le temps de remercier les frères et amis de Paris. Et faisant allusion au reçu donné par le magistrat marseillais au prince, reçu que divers journaux ont reproduit, ce citoyen a ajouté que M. Allard (c'est le nom du maire de Marseille) était sans doute trop occupé à rédiger des reçus en l'honneur de *Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Chartres* pour remercier de simples conseillers républicains. Vous sentez de quel ton le radical Parisien, qui est d'ailleurs un juif du nom de Dreyfus, accentuait les titres et la dignité du prince royal ! Il a immédiatement provoqué une riposte d'un membre de la droite, qui a fait allusion à la générosité de M. Grévy. La riposte était méritée ; elle a néanmoins mis en fureur le citoyen Dreyfus, qui a reproché aux princes d'Orléans d'avoir pris 40 millions au Trésor français. Là-dessus réplique du membre de la droite, qui fait observer qu'en prenant leurs 40 millions, les princes d'Orléans n'avaient fait que rentrer dans une partie de la fortune qu'on leur avait confisquée. Puis un autre membre à droite a fait remarquer à l'assemblée que tout le monde était pas dans l'heureuse situation de M. Grévy, auquel le Trésor verse tous les ans trois cent mille francs pour frais de voyages que M. le président ne fait pas. Le préfet de la Seine et divers républicains du conseil ont protesté contre ces malices ; ils appellent cela outrager M. Grévy.

L'incident a d'ailleurs dépassé l'enceinte de l'Hôtel de Ville. La presse s'en est emparée, et la *Paix*, organe spécial de la famille Grévy, déclare que, puisque les réactionnaires outragent l'auguste président, elle révélera ses générosités. Et tout de suite elle annonce ce que le télégraphe nous apprend depuis deux jours sur tous les tons, à savoir que M. Grévy a envoyé cinq mille francs à Toulon et dix mille francs à Marseille. Cela diminuera évidemment les économies de M. Grévy cette année, et il doit être extrêmement irrité contre le duc de Chartres, dont le voyage dans le Midi l'a forcé pour ainsi dire à se dépouiller de ses pauvres quinze mille francs.

On commence à croire très sérieusement que la révision n'aboutira pas. Le fait est que le principal article de cette révision limitée est, aux yeux de la Chambre, la suppression des attributions financières du Sénat. Or, c'est justement le point que la commission n'accorde pas, et il est probable qu'en cette circonstance elle représente exactement la majorité du Sénat.

Petite séance, hier, à la Chambre. On s'y est occupé de l'allocation faite par la France à la famille de l'émir Abd el Kader. Certainement aux désirs de quelques démocrates, toujours économes quand il ne s'agit pas d'engraisser les frères et amis, le ministère a obtenu gain de cause et fait maintenir le chiffre entier de l'allocation. Puis on a voté la prise en considération du projet de loi de M. Constans en faveur du rétablissement du scrutin de liste. Maintenant que la Chambre est au bout de son mandat qui finit l'année prochaine, on peut espérer que le Sénat permettra à l'Assemblée sœur de se réviser à son tour.

SUISSE

Le recours des catholiques de Bâle.—Double réponse du conseil fédéral.—Appréciations de la presse helvétique.

Berne, 22 juillet.

A voir ce qui se passe chez nous, il semble en vérité que les formules du libéralisme moderne, excellentes pour tous les autres, ne sont plus bonnes à rien quand il s'agit d'en faire bénéficier les catholiques ! Vous connaissez déjà en substance les réponses faites par le conseil fédéral aux catholiques bâlois. Ceux-ci l'avaient saisi d'un recours contre la décision du gouvernement de Bâle qui fermait arbitrairement leurs écoles. Embarrassé de ce recours, le conseil fédéral commença par opposer aux plaignants une fin de non-recevoir, ne se donnant pas la peine de leur déduire l'ombre d'un motif, et se bornant à les renvoyer dédaigneusement devant leurs premiers juges, c'est-à-dire devant ceux-là mêmes qui les avaient condamnés.

"Voilà, dit le *Courrier de Genève* une réponse paternelle ! Voilà une autorité soucieuse de fermer les plaies des meurtris !... Pour la première autorité du pays chargée plutôt de prendre la défense des faibles, cette façon d'agir, loin de paraître chevaleresque, se montre au dessous de la plus vulgaire équité."

Ce n'est pas trop dire. Mais l'indignation augmente encore, lorsqu'on étudie la seconde réponse du conseil fédéral. Cette fois, il s'est cru obligé de formuler les motifs de son déni de justice, mais il a abouti à accumuler des considérants aussi perfides que violemment injustes.

La presse, même non catholique, n'a pas ménagé ses critiques contre cet essai de retour aux pires pratiques du *Culturkampf*. Voici ce qu'écrivit l'*Allgemeine Schweizer Zeitung* :

"Le conseil fédéral refuse au conseil de l'école catholique de Bâle ce qu'il s'est empressé d'accorder maintes fois à des mauvais drôles ou à des filles publiques, expulsés de l'un ou l'autre canton par la police. Et, cependant, il n'y a aucun péril en la demeure. Au contraire, on va fermer l'école catholique au beau milieu de l'année scolaire, mettre à la rue quelques douzaines de régents et de régentes et troubler dans leurs travaux quinze cents enfants quand tout conseillait de les laisser achever paisiblement leur cycle d'études."

"Quant aux motifs invoqués par le conseil fédéral, ils sont au-dessous de toute critique."

"Le conseil fédéral préjuge la décision de l'Assemblée fédérale, ce qui est parfaitement inconvenant. Mieux que cela : en exposant les catholiques à voir leur école fermée le 1^{er} octobre on les dépouille, en fait, de leur droit de recours à l'Assemblée fédérale : il est clair que l'école une fois fermée, les élèves dispersés et les maîtres congédiés, il ne sera plus possible de la rouvrir, alors même que l'Assemblée fédérale ferait droit aux catholiques."

"Il n'y a dans tout cela qu'un acte de complaisance vis-à-vis du gouvernement de Bâle et d'arbitraire vis-à-vis des catholiques."

De son côté, l'*Indépendant bernois*, journal protestant, revient par deux fois sur la conduite du conseil fédéral pour la blâmer en termes énergiques. En commençant son premier article, l'*Indépendant* laisse tomber ces douloureuses paroles :

"Nous ne connaissons rien de si triste, dans la vie d'une nation, que le moment où les citoyens doivent en venir à douter de la justice de leurs magistrats, et celui où une partie importante du peuple a le sentiment de voir ses droits foulés aux pieds sans pouvoir obtenir justice."

"Ce sentiment, les catholiques

bâlois ont dû l'éprouver d'une manière singulièrement amère en lisant la réponse du conseil fédéral à leur demande de suspendre l'exécution des décisions du gouvernement bâlois à l'égard des écoles catholiques, jusqu'à ce que l'Assemblée fédérale ait pu statuer sur le recours qui lui a été adressé."

Et, après l'exposé de la question telle qu'elle ressort des documents du palais fédéral, ce journal ajoute :

"Jamais l'autocratie, les prétentions à l'infailibilité de la part d'une autorité quelconque ne se sont étalées avec un pareil sans- façon. "L'Etat, c'est moi !" disait Louis XIV. "La vérité, c'est nous, et nul "n'a le droit de discuter nos décisions !" renchérit le conseil fédéral. Nous allons faire ressortir jusqu'à l'évidence ces orgueilleuses prétentions de l'autorité exécutive fédérale."

Alors, dans son numéro suivant, l'*Indépendant* discute l'une après l'autre les raisons alléguées dans l'arrêté fédéral et montre que ces raisons ne supportent pas l'examen ; puis il ajoute des réflexions qui méritent d'être reproduites tout au long ; les voici :

"Vous avez bien lu, lecteurs ? Que dire de la première autorité du pays, qui ne peut opposer sa signature au bas d'une pièce pareille ? C'est la négation pure et simple du droit de recours, appuyée encore sur un mensonge. Les catholiques bâlois ne se plaignent pas à l'Assemblée fédérale : ils recourent aux juges supérieurs contre une sentence qui condamne à mort leurs écoles. Posez bien ceci, lecteurs : des écoliers qui se chamaillaient n'agiraient pas autrement. Le conseil fédéral a l'air de dire aux recourants : "Ah ! vous "n'êtes pas contents de ma sentence ? "Fort bien, on l'exécutera quand "même, et si l'Assemblée fédérale "vous donne raison, le mal n'en sera "pas moins fait, et il sera inutile d'y "revenir." Et on appelle cela une décision digne de la première autorité du pays !

"Nous comprenons fort bien que le conseil fédéral soit mal à l'aise dans ce guépier, et de mauvaise humeur de voir cette affaire s'éterniser ; mais une haute autorité n'a pas le droit de montrer sa mauvaise humeur, surtout dans une pièce officielle de cette importance. Le conseil fédéral avait une voie toute tracée, c'était de se placer sur le terrain de la liberté religieuse et du respect des droits de tous. Il ne l'a pas su voir : il s'est engagé dans un mauvais pas, et maintenant il en doit subir les conséquences. Certainement, le dispositif que nous examinons n'est pas de nature à donner une bien haute idée de celui qui l'a rédigé."

"Que dire, en outre, de cette prétention de ne pas suspendre la décision de l'autorité bâloise, quand on la compare à ce qui s'est fait dans d'autres causes pas plus importantes ?

"Est-ce que, dans l'affaire de Stabio, on n'a pas suspendu le procès plus longtemps que cela, pendant que le tribunal fédéral statuait sur sa propre compétence, alors que la cause était encore bien plus simple que celle des catholiques bâlois ? Toujours deux poids et deux mesures."

"Enfin, le conseil fédéral nous dit que les recourants auraient très bien pu faire vider la question de suspension par l'Assemblée fédérale dans sa dernière session. C'est possible. Nous ferons observer seulement que la décision du conseil fédéral a été prise quand la session avait déjà commencé : que le conseil fédéral en a pris le libellé pour y ajouter des considérants ; que les catholiques de Bâle ont hésité longtemps pour savoir s'ils recourraient, ballottés entre des conseils contradictoires ; qu'enfin il est

douteux qu'aux derniers jours de sa session et au milieu du travail surmené de ces jours, l'Assemblée fédérale ait trouvé le temps de discuter cette affaire, pressée qu'elle était d'en finir.

"Nous sommes fâchés d'avoir à le constater, la décision du conseil fédéral, et surtout l'esprit qui l'a dictée, nous semblent au dessous de toute critique. Ce sera une triste page ajoutée à tant d'autres au livre de l'intolérance étroite et de l'esprit sectaire, en politique bien entendu."

Ce que l'Indépendant appelle "l'esprit sectaire en politique" ne suffit pas, ce me semble, à expliquer l'attitude arbitraire du conseil fédéral : il y faut ajouter l'esprit maçonnique en religion ; et dès lors apparaît dans toute son évidence, l'impérieuse nécessité sur laquelle le Journal de Rome insiste avec tant de raison depuis quelque temps, à savoir : réagir partout et toujours contre l'action politique de la maçonnerie, en l'écartant tout d'abord des assemblées électives. Pour les catholiques de Bâle, comme pour ceux de tous les pays, là est le salut.

Mgr Ramadié

Mgr Ramadié, archevêque d'Albi, vient de mourir inopinément et presque subitement. Le prélat était fils d'un tanneur de Montpellier. Il naquit dans cette ville le 6 septembre 1812. Après avoir fait ses études ecclésiastiques au grand séminaire de Montpellier, en attendant qu'il eût atteint l'âge nécessaire pour l'ordination sacerdotale, il fut chargé de la chaire de philosophie à ce même séminaire. Il remplissait alors en même temps les fonctions de maître des cérémonies à la cathédrale et dirigeait également, dans la chapelle de Notre-Dame du Refuge, une congrégation de jeunes gens qu'il réunissait chaque dimanche pour leur faire des instructions religieuses.

Ordonné prêtre en 1836, par Mgr Thibault, évêque de Montpellier, l'abbé Ramadié fut pendant dix ans vicaire de la Madeleine, à Béziers, et devint ensuite, en 1848, dans la même ville, curé de la paroisse Saint-Jacques. C'est là qu'après vingt-six années employées à la direction des âmes et à la fondation d'œuvres pieuses et charitables, il fut promu à l'épiscopat.

Nommé évêque de Perpignan par décret impérial du 17 septembre 1864, en remplacement de Mgr Gerbet, qui venait de mourir, l'abbé Ramadié fut préconisé dans le consistoire du 26 mars 1865, et sacré le 6 mai dans l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire, à Béziers, par Mgr le Courcier, évêque de Montpellier, assisté de Mgr Plantier, évêque de Nîmes et de Mgr Maret, évêque in partibus de Sura.

Mgr Ramadié était un des plus grands amis de Mgr Dupanloup et de Mgr Maret, qui, dit-on, ne fut pas étranger à sa nomination à l'épiscopat. Pasteur d'une grande simplicité d'un caractère ferme et d'une énergie peu commune, on le désignait comme l'un de ceux à qui la pourpre cardinalice était destinée. Sa mort fait un vide considérable dans l'épiscopat français. Préoccupé surtout des intérêts de son diocèse et des besoins de ses administrés, Mgr Ramadié écrivait dans une admirable lettre sur les devoirs du clergé catholique dans les circonstances présentes : Sans doute les intérêts de la patrie nous sont chers, nous leur devons nos plus vives sympathies. Saint Paul se glorifiait d'être citoyen romain, il en réclamait les droits...

"Mais si incontestables que soient les droits civiques du prêtre, ils sont limités par les devoirs de sa charge. Etabli pour sauver les âmes et,

s'il est possible, toutes les âmes de sa paroisse, convaincu qu'il ne peut pas leur être utile, s'il n'en est pas aimé, peut-il se concilier l'attachement de tous et la confiance générale, s'il ne reste pas à l'étranger aux divisions qui partagent sa famille spirituelle..."

Mgr Ramadié fut transféré à l'archevêché d'Albi par décret du 17 janvier 1876. C'est là que la mort est venue le frapper à la suite d'une congestion cérébrale. Le prélat était très fatigué d'une indisposition qu'il avait prise dans le cours d'un voyage qu'il fit à Toulouse il y a deux mois.

Le vénéré archevêque était prélat assistant au trône pontifical et chevalier de la Légion d'honneur. Il portait pour armoiries : *De gueules à l'agneau paschal d'argent, la tête contournée, couronné d'un nimbe d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois coquilles d'or* ; et pour devise : *EST PLUS CHARITAS QUAM POTESTAS*.

A. RONDEAU.

ANGLETERRE

Un livre de sir Mivart. — Les progrès du catholicisme en Angleterre. — Autorisent-ils les prédictions de l'auteur sur le rôle futur de l'Angleterre dans la propagation de la foi.

Londres, 19 juillet.

La Revue de Dublin, dans son numéro de ce mois, publie un remarquable article sur l'état actuel du catholicisme en Angleterre, article signé d'un nom autorisé : sir George Mivart. M. Mivart est aussi connu comme physicien et homme de science que comme catholique militant. A une époque où tant de savants se tiennent éloignés de toute idée religieuse, quand ils ne consacrent pas leurs études au soutien de thèses formellement anti-chrétiennes, on doit féliciter les intelligences droites et puissantes qui réagissent contre ce mouvement.

M. Mivart fait preuve, dans son travail, d'un équilibre, d'une impartialité de jugement assez rare ; aussi éloigné de l'enthousiasme aveugle que d'un pessimisme voulu, il espère fortement le retour de sa patrie à la vraie foi, mais ne s'illusionne pas sur les obstacles et sur la valeur des progrès réalisés dans cette voie.

En considérant les signes ordinaires par lesquels la Providence manifeste ses desseins sur les nations, ne voit-on pas quel instrument formidable pourrait devenir l'Angleterre pour la propagation de la religion catholique dans le monde ? Si tant de force accumulées ne sont pas employées à cette fin, à quoi serviront-elles ?

Tous les grands écrivains chrétiens n'ont assigné au développement et à la grandeur de l'empire romain d'autre cause finale que la diffusion du christianisme. Au XVI^e siècle, est-ce que l'extension considérable des puissances espagnole et portugaises pouvaient avoir dans les vues de Dieu un motif plus grand que de verser sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique des flots de croyants chargés de prêcher l'Evangile dans toutes ces contrées ?

Maintenant, le drapeau britannique flotte sur toutes les parties du globe et la reine Victoria peut dire, comme Philippe 1^{er}, que le soleil ne se couche jamais sur son empire. "Un catholique anglais, toute fierté nationale mise à part, ne peut manquer de regarder une telle étendue de pouvoir et d'influence avec un sentiment de reconnaissance et de satisfaction religieuse ; car l'accroissement de la domination spirituelle de l'Eglise et du Saint-Père est le seul but digne de l'existence de cet empire."

M. Mivart ajoute immédiatement : "Douter de cette vérité serait pres-

que douter de la vérité du catholicisme lui-même. Et quelles glorieuses perspectives cette interprétation des desseins de Dieu n'ouvre-t-elle pas à notre imagination ? Avec l'opiniâtreté et la résolution anglaise, la richesse et la puissance anglaises, la sérieux, la moralité et la piété anglaises une fois mises au service de l'Eglise, le monde catholique serait abondamment consolé de la défection de quelques autres nations européennes. En outre, ce jugement *a priori* du dessein de Dieu pour l'élévation de l'Angleterre a été confirmé par des faits très significatifs qui se sont produits depuis cinquante ans."

En effet, l'Eglise catholique occupe dans ce pays une situation particulièrement favorable : "Si nous comparons, dit M. Mivart, notre situation politique avec celle des autres catholiques du monde n'appartenant pas à une nation de langue anglaise, la liberté et la sécurité dont nous jouissons sont vraiment grandes. Même dans des pays soi-disant catholiques, l'Eglise ne possède pas autant de facilité qu'en Angleterre pour régler ses propres affaires. Nous pouvons multiplier non seulement les églises, mais les couvents d'hommes aussi bien que de femmes autant que nous voulons. Nous pouvons élever nos enfants à nos frais entièrement, selon notre gré ; les écoles publiques et les Universités nous sont ouvertes sans que nous ayons à déférer aucun serment religieux ou irréligieux. Nous avons un clergé modèle et dévoué, des laïques dont beaucoup, par leur piété, leur humilité, leur générosité princière envers les pauvres et l'Eglise, commandent justement l'amour et le respect. Les hauts rangs de la hiérarchie sont formés, et nous sommes libres de développer nos institutions."

"Nous possédons, depuis longtemps, toutes ces facilités d'accroissement, et les signes frappants de ces accroissements sont fort visibles."

"Ainsi, en 1846, il n'y avait que 522 chapelles et 683 prêtres en Angleterre et dans le pays de Galles ; en 1884, il existe 1221 églises ou chapelles et 2,176 prêtres. En 1846, nous avions un total de 6 couvents d'hommes et 34 de femmes ; il n'y en a maintenant pas moins de 80 d'hommes et 200 de femmes. Les écoles se sont multipliées plus largement encore que les églises, et grâce à l'énergie infatigable de notre cardinal-archevêque, l'éducation des enfants catholiques pauvres, même dans cette vaste métropole, est procurée à tous avec largesse."

Tout cela veut-il dire que l'Angleterre approche du moment où elle remplira la mission d'apôtre de l'univers, telle que la conçoit M. Mivart ? La première chose est que l'Angleterre se convertisse elle-même. Quels progrès fait-elle ? M. Mivart pense qu'elle n'en fait guère ou du moins qu'elle ne fait pas ceux qu'elle devrait faire. Ce n'est pas ce que l'on avait espéré, et il y a des obstacles sérieux à cette prospérité des catholiques. Quelques-uns sont naturellement accidentels et inhérents à tous les partis en minorité, mais d'autres peuvent très bien être imputés à faute.

Il serait temps pour les catholiques de les reconnaître et de ne pas dépenser leurs forces à se congratuler mutuellement ou à vilipender leurs ennemis ; car la haute Eglise anglicane, en particulier, fait de bien grands efforts pour garder les positions prises. M. Mivart mentionne aussi les ravages que causent les mariages mixtes dans lesquels le conjoint catholique manque de fidélité à ses devoirs. Il voudrait aussi quelques réformes dans le rituel qui lui semble trop "italien," désirant introduire le plus

possible de cérémonies en langue vulgaire, autant bien entendu que l'Eglise l'autoriserait. Malheureusement aussi, les églises catholiques, très pauvres, ne peuvent offrir au peuple les splendeurs qu'il trouve dans certains temples ritualistes et autres.

Les catholiques devraient en outre se mêler activement au mouvement artistique, littéraire, scientifique et y faire autorité, en un mot, travailler dans toutes les branches des connaissances humaines pour l'amour de l'Eglise, pour la gloire et la conversion de l'Angleterre.

Mort subite

Nous avons appris avec une vive douleur la mort soudaine de madame Victor Hudon, arrivée dans la nuit de mercredi à jeudi, à Montréal. Nous empruntons à la Minerve les détails suivants sur cette mort subite :

Mme Victor Hudon, est décédée subitement durant la nuit de mercredi à jeudi, à sa maison de maison de pension No 116, rue Saint-Urbain. Jusqu'à mercredi soir, madame Hudon était en parfaite santé.

Dans l'après-midi d'hier elle s'est rendue comme d'habitude à la chapelle de Notre-Dame de Pitié.

Vers 8½ hrs la maîtresse de pension la vit agenouillée dans sa chambre et récitant son chapelet.

Hier matin, étant entrée dans sa chambre vers 4 heures elle la trouva dans la même position et constata sa mort.

Le docteur dit qu'elle était morte depuis plusieurs heures.

Cette triest nouvelle a créé une profonde sensation dans les premières familles canadiennes de cette ville où elle comptait tant d'amis dévoués.

Feue Mme Hudon était née à Terrebonne et était âgée de 72 ans. Elle était la mère des R. P. Jésuites Edmond et René Hudon que la mort a moissonnés ces années dernières. Un autre de ses fils appartient à l'ordre de la Société de Jésus, c'est le R. P. H. Hudon, du Collège Sainte-Marie.

M. V. Hudon n'a pu encore recevoir la nouvelle de cette triste mort, il est parti depuis trois jours pour le haut de l'Ottawa.

Le service va être chanté à Notre-Dame.

Le chœur de Notre Dame dont M. Jos. Hudon, l'aîné de ses fils fait partie, doit se réunir ce soir, à 8 hrs, au cabinet de lecture pour préparer la messe de circonstance.

La mort de feu Mme Hudon a jeté le deuil dans les communautés religieuses et les institutions de charité de cette ville pour lesquelles elle a tant fait.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Au cours d'un article du Times de Winnipeg que nous avons traduit et publié dans notre numéro du 12 août, il s'est glissé une erreur au sujet de l'un des commissaires nommés en 1872 pour déterminer la frontière ouest d'Ontario. C'est M. Eugène Taché, et non le docteur Taché, qui fut nommé commissaire pour la province de Québec.

Paris 15.

Le Matin publie ce matin une dépêche annonçant que les Hovas ont repris Tamatave et que les Français ont été repoussés jusqu'à leurs navires. Cette nouvelle a produit une grande excitation, mais elle a été contredite officiellement. Cependant le général Millot a télégraphié qu'il ne peut entreprendre de mouvement offensif, ni établir un camp sur les hauteurs en arrière de Tamatave, n'ayant que 1 500 hommes sous ses ordres. Il lui faut absolument du renfort. Les Hovas sont très bien armés.

On rapporte que les Français ont été repoussés devant Kelong en Chine.

La situation en Angleterre

Le *Mail*, en répondant aux attaques virulentes du *Globe* contre la protection, nous donne une excellente idée de la situation des affaires en Angleterre.

Les libre-échangistes canadiens s'empressent de signaler à grands cris notre légère dépression, qui n'est qu'une ombre auprès de celle que nous remarquons dans les autres pays, mais ils se gardent bien de dire un seul mot de l'état des affaires en Angleterre, pays libre-échangiste.

Leur but est de faire croire au peuple qu'un pays protectionniste souffre plus dans les temps de crise commerciale qu'un état libre-échangiste. Voilà pourquoi ils cachent la vérité.

Les libre-échangistes ressemblent à des individus qui, demeurant sur le bord d'un grand océan, s'opposent follement à la création de ports artificiels pour la sûreté des navires et prétendent qu'un brise-lames, quand s'élève une tempête, au lieu de diminuer la fureur des vagues dans le port, l'augmente. Tandis que la tempête exerce ses ravages au dehors, ils ferment les yeux sur les dommages causés sur la côte qui est restée sans protection, et signalent avec orgueil le clapotis qui se fait sentir dans le port comme une preuve qu'ils ont agi avec sagesse en s'opposant aux moyens artificiels de protéger les navires et les quais.

Quelle que soit la situation des affaires au Canada—et elle n'est pas aussi mauvaise que le prétendent les ennemis de l'industrie—l'Angleterre occupe aujourd'hui une position bien plus défavorable. Actuellement l'industrie sucrière, la raffinerie, est mourante dans la mère-patrie. Les pays protectionnistes se sont emparé des marchés, et les patrons des raffineries demandent l'intervention du parlement anglais, mais en vain.

Le commerce de bijouterie, d'après les paroles de Sir John Bennett lui-même, est à l'agonie. Les Suisses et les Américains monopolisent aujourd'hui cette industrie.

Le commerce des dentelles est tellement entravé par la concurrence allemande que les fabricants sont déjà menacés d'une ruine complète. Ceux-ci ont demandé conseil à John Bright, qui leur a répondu de laisser faire les choses et de mourir paisiblement. C'est une bien triste consolation.

Les fabricants de coton américains vendent leurs marchandises au centre même de l'industrie cotonnière en Angleterre.

L'exploitation des mines et la construction des navires languissent d'une manière très prononcée. M. Thomas Burt, M. P., dit, en parlant de ces deux industries, qu'on compte actuellement 20,000 personnes sans emploi, et si l'on en juge d'après les apparences, on a tout raison de craindre que l'on ne fasse, pendant le prochain hiver, une addition considérable à cette triste liste.

Dans le Northumberland les mineurs sont souvent forcés de suspendre leurs travaux, parce qu'il n'y a pas de demande. Dans le Durham,

on a arrêté l'exploitation de plusieurs grandes mines ; des milliers de mineurs sont sans'emploi, et les personnes qui travaillent chôment forcément pendant deux ou trois jours chaque semaine.

L'industrie du fer a subi aussi une dépression très considérable. Un grand nombre de fabriques sont fermées.

La situation des affaires est certainement mauvaise, et les apparences suivant M. Burt, sont encore plus tristes. Il est clair que le libre-échange ne protège pas beaucoup les industries en Angleterre.

On prétend que si l'on faisait disparaître ici le tarif protecteur, on rendrait un grand service aux fabricants canadiens. Au contraire, l'adoption du système du libre-échange serait une ruine industrielle pour le Canada. C'est quand il y a dépression et que les prix sont en baisse à l'étranger que nous avons le plus besoin de protection. C'est quand la tempête a atteint son maximum au dehors que nous avons le plus besoin d'un brise-lames pour protéger le port et sauver les navires. A une époque de crise, celui qui fait remarquer le clapotis qui pénètre dans le port, et s'en sert comme d'un argument pour faire enlever le brise-lames, donne la preuve évidente qu'il a perdu la raison.

Le centenaire de l'industrie cotonnière.

Une exposition universelle s'ouvrira le 1er décembre prochain à la Nouvelle-Orléans, état de la Louisiane. On fait de grands préparatifs pour célébrer le centenaire de l'industrie cotonnière aux Etats. Ce fut en 1784 qu'on expédia pour la première fois du coton, environ une balle, de Charleston, Caroline du sud, en Angleterre. Aujourd'hui l'exportation du coton s'élève à quatre millions de balles et la production à 7 millions. L'association nationale des planteurs tient à donner à cette démonstration tout l'éclat possible. Le gouvernement a voté la somme de \$1 300 000, les citoyens de la Nouvelle-Orléans \$500 000 ; le Mexique \$200 000 ; l'état de la Louisiane, \$100 000 ; la corporation de la Nouvelle-Orléans \$100 000, et les autres villes des différents états des sommes variant entre \$5 000 et \$25 000.

L'endroit choisi nous paraît très favorable pour une exposition, car les communications avec la Nouvelle-Orléans sont très nombreuses et très faciles. Des côtes du Mexique, du Yucatan et de la Floride, on peut s'y rendre par mer en deux ou trois jours. Les côtes de l'Amérique centrale, l'isthme de Panama, l'île de Jamaïque et les autres îles des Indes occidentales sont pour ainsi dire aux portes de la Nouvelle-Orléans. Dans l'espace d'un jour ou deux des centaines de milliers de citoyens peuvent se transporter dans la vieille cité de Lemoyne de Bienville.

Les édifices de l'exposition s'élèveront sur le Parc de la Cité situé entre l'avenue St-Charles et le fleuve Mississippi. C'est un site enchanteur. L'édifice principal occupera une

étendue de trente-trois acres ; il aura une longueur de 1386 pieds et une largeur de 905 pieds.

L'édifice que le gouvernement des Etats-Unis fait construire sera aussi très considérable ; sa longueur sera de 885 et sa largeur, de 505 pieds.

La salle consacrée à l'horticulture comptera 600 pieds sur 194, avec une tour haute de 105 pieds.

La galerie des arts attire aussi l'attention par ses grandes dimensions ; elle aura 200 pieds sur 80 et sera construite en fer.

L'édifice destiné à l'exposition du coton sera en fer et aura 300 pieds sur 100. Le toit sera à l'épreuve du feu. Cette salle recevra toutes les machines qu'il faut pour préparer le coton.

Le Mexique fait construire un édifice spécial en fer pour ses échantillons. La ville d'Atlanta a préparé aussi des plans pour une grande bâtisse. Plusieurs états se préparent à construire des édifices spéciaux.

En général ces édifices surpasseront tous ceux qui existent aujourd'hui dans l'univers, au moins sous le rapport des dimensions.

Il n'y a pas de doute que cette exposition, qui embrassera l'industrie, la mécanique, l'agriculture, l'horticulture, la science et les arts, obtiendra un grand succès et aura pour avantage de faire connaître à l'étranger les différentes ressources des Etats-Unis.

PETITE GAZETTE

La semaine dernière, M. Parnell a donné avis à la Chambre des Communes qu'il poserait une question au sujet de la spoliation de la propriété de la Propagande à Rome, dans laquelle les Irlandais catholiques ont de grands intérêts.

Son Eminence le cardinal archevêque de Westminster, Mgr Manning, a eu soixante-seize ans le 7 du mois courant. Son Eminence travaille encore comme un jeune homme pour le progrès de l'Eglise catholique ; il prêche très souvent deux ou trois fois par jour, et parcourt des distances considérables pour porter des consolations aux affligés.

Un almanach français prédit que l'empereur Guillaume et le général Moltke mourront avant le 31 décembre 1884.

L'occupation d'un siège dans la Chambre des lords par un membre du clergé catholique est un événement assez important pour que nous ajoutions de nouveaux détails à ceux que nous avons déjà donnés. Par la mort de lord Petre, le titre et les biens du lord anglais appartiennent à son fils aîné le Rév. M. William Joseph Petre, né le 26 février, 1884. Le nouveau pair a été pendant plusieurs années principal du collège catholique de Woburn, près de Weybridge. Il a quatre frères et huit sœurs, dont trois sont religieuses. Sa sœur aînée est la comtesse actuelle de Granard. Le titre de cette maison vient de Sir John Petre, qui a été représentant d'Essex de 1584 à 1587 et qui a été créé baron en 1503,

année pendant laquelle est morte la reine Elizabeth. Le nouveau pair est le treizième baron, et c'est le premier membre du clergé catholique qui occupe un siège dans la Chambre Haute depuis le règne de Jacques II.

Le montant perçu par la compagnie du Pacifique Canadien du 1er au sept août 1884 est de \$135,000. En 1883 pour la même période les recettes étaient de \$134,000. La circulation des convois se fait aujourd'hui sur un parcours de 2,408 milles, en 1883, il n'était que de 1,704.

Les agents du mormonisme n'ont pas grand succès en Irlande, paraît-il. Par contre l'Angleterre et le pays de Galles offrent une fertile moisson. Ils font florès dans les pays protestants du Nord de l'Europe, mais dans les contrées catholiques comme de l'Autriche, la France, l'Espagne et l'Italie les prédicants de ces doctrines immorales ont été sévèrement punis.

Le plus grand nombre d'adeptes se recrutent parmi les classes rurales de l'Angleterre.

L'armée du Salut doit faire invasion dans la ville de Montréal avant peu, nous dit-on, et elle enverra probablement à Québec quelques uns de ses détachements. On sait que les assemblées de cette secte sont d'ignobles réunions où se donne rendez-vous la lie de la société sans mœurs.

Espérons que la police fera son devoir en cette circonstance.

La réduction de l'impôt sur le tabac a diminué la valeur du revenu de \$900 000 pendant l'exercice 1883-84.

Les rapports de l'immigration montrent qu'il est arrivé au pays 11 564 immigrants pendant le mois de juillet. Sur ce nombre 8 707 immigrants se sont fixés au Canada. Le reste a pris la route des Etats-Unis.

Le Rév. M. Adolphe Legaré, curé de la paroisse de Ste-Croix, Lotbinière, vient d'être nommé à la cure de la paroisse de Beauport en remplacement du Rév. M. Tremblay, dont nous avons annoncé la démission samedi dernier.

Il est bien avéré que des morceaux de chair humaine ont été dévorés parmi les compagnons de Greely, mais on croit qu'ils ont servi d'appâts pour prendre des poissons ou autres animaux devant servir à la nourriture des survivants.

Greely demande une enquête sur l'affaire de Henry dont il a ordonné l'exécution pour vol.

Rome 13 août 1884.

Le Vatican a appris avec une grande surprise que le roi Alphonse est franc-maçon. Il y aura probablement une enquête pour s'assurer du fait.

Berlin 13 août 1884.

L'Allemagne a autorisé ses pêcheurs à se servir d'armes à feu dans la Mer du Nord s'ils sont molestés par les Anglais.

La commission d'enquête dans l'affaire Mercier

La commission nommée à la dernière session de la législature locale pour tenir une enquête sur l'accusation portée contre l'honorable M. Mercier par M. Martel, député de Chambly, d'avoir reçu la somme de \$5 000 pour discontinuer la contestation de l'honorable M. Mousseau, a commencé ses travaux ce matin. Cette commission se compose de MM. Desjardins, Asselin, Nantel, Lemieux et Watts, et est présidée par le député de Montmorency.

M. G. Amyot agit comme procureur de la demande.

M. Mercier est entendu comme témoin. Le pétitionnaire au dossier dans la contestation de l'élection de M. Mousseau est un M. Bélanger. Il ne peut dire qui l'a décidé à contester cette élection. Le témoin a été un des principaux instigateurs de la contestation. Il a fourni une vingtaine de piastres à M. Bélanger ou à un M. Gariépy, de Lachine, pour frais de voyage. Aidé de ses amis, il a trouvé l'argent nécessaire pour faire le dépôt de \$1,000. Avant de contester cette élection, il a cru devoir envoyer des personnes dans le comté pour s'assurer si les faits mentionnés par ses amis étaient fondés. Ce travail préparatoire l'a convaincu que l'élection pouvait être annulée.

Après l'audition des témoins, M. Mousseau fit déclarer par son avocat M. Lacoste, qu'il admettait que son élection devait être annulée. M. Mercier réunit alors ses amis pour connaître leur opinion et pour savoir si l'on devait continuer la contestation de l'élection pour déqualifier l'honorable M. Mousseau.

M. Geoffrion l'avait autorisé à déclarer à la réunion des amis du parti libéral qu'on devait abandonner la contestation sur la demande de déqualification. La réunion en est arrivée à la conclusion qu'on ne devait pas continuer les procédures; la grande majorité se prononça dans ce sens; quelques-uns de ses amis n'approuvèrent pas cette détermination. Quant à lui personnellement il aurait aimé se rendre jusqu'au bout.

M. Benjamin Trudel était à Montréal lors de cette réunion; il était arrivé quelques jours auparavant. Le témoin ne se rappelle pas lui avoir envoyé un télégramme; il est sous l'impression que M. Trudel est monté de sa propre initiative. Il peut lui avoir écrit, mais il ne se le rappelle pas.

M. Mercier admet qu'il a eu une entrevue avec un reporter du *Star*, telle que mentionnée dans la *Patrie* du 8 mai 1883. Il a refusé de faire partie d'un gouvernement de coalition; il a refusé de faire partie du gouvernement Chapleau.

M. Mercier est prié de prendre connaissance de plusieurs articles publiés dans la *Patrie*, le *Temps*, et la *Minerve*, au sujet des \$5,000 qu'il aurait reçues, disait-on, pour cesser la contestation de cette élection.

L'heure de mettre sous presse nous force d'interrompre ici notre résumé de la déposition de M. Mercier.

M. Mercier a continué hier après-

midi sa déposition, dont voici les principaux points: Il reconnaît avoir reçu \$5,000 de M. Benjamin Trudel au nom des amis de M. Mousseau; mais il jure qu'il ne s'est jamais engagé à abandonner la demande de déqualification de ce dernier. Il admet que les \$5,000 reçues par lui excèdent d'une couple de mille piastres les frais et déboursés taxables par la cour. Le témoin refuse de répondre si c'est l'usage que le perdant, dans une cause, paie un bonus à l'avocat de la partie qui a gagné.

Les déboursés du témoin s'élevaient à \$1500. D'après une convention, M. Mercier a aidé M. Bernard, député de Verchères, dont l'élection était contestée. Il a donné à M. Geoffrion \$400 pour frais dans des poursuites pénales intentées contre des amis politiques dans ce comté; il a donné de plus \$200 à l'honorable M. Laflamme pour services professionnels dans cette contestation.

M. Mercier a gardé la balance des \$5000 comme indemnité pour ses frais et ses services professionnels. Il dit qu'il ne s'est pas vendu en cette circonstance pour arrêter les procédures en demande de déqualification contre l'honorable M. Mousseau. Il considère que cette somme ne représente pas ce qu'il a gagné pendant ce procès. Le témoin déclare qu'il a retiré les \$1,000 qu'il avait déposés pour contester l'élection de M. Mousseau. Il a eu plusieurs conversations avec M. L. O. David au sujet de cette contestation. Celui-ci a insisté à plusieurs reprises pour que les procédures concernant la déqualification ne fussent pas continuées, et il agissait ainsi par amitié pour M. Mousseau. Le témoin a raison de croire que M. David voyait des amis du parti conservateur à ce sujet. Il a été entendu dès le commencement qu'on discontinuerait la procédure pour déqualification aussitôt que les amis du parti libéral donneraient leur consentement. M. Mercier aurait été prêt à abandonner la cause après avoir reçu les frais taxables et le consentement de ses amis.

C'est M. David ou M. Benjamin Trudel qui lui a appris qu'il aurait \$5,000.

Après qu'il eut été décidé de ne pas continuer la cause, la question des frais a été débattue entre et lui M. David. Les frais taxables s'élevaient à environ \$3,000, et dans les circonstances, M. Mousseau devait payer plus.

M. David lui ayant demandé si \$5,000 suffiraient, le témoin a répondu affirmativement.

M. Mercier ignore comment M. B. Trudel est intervenu dans cette affaire. Dans tous les cas, c'est M. Trudel qui a eu l'argent et le lui a remis. Comme il y avait encore une vingtaine de témoins à Montréal, il a dit à M. Trudel qu'il fallait trouver de l'argent pour les payer et les renvoyer dans leurs foyers. M. Trudel a trouvé l'argent nécessaire et les témoins ont été payés le même jour.

Le témoin a écrit à M. Trudel au sujet des \$5,000 lorsque la *Minerve* a parlé de cette affaire. Il le priait d'intervenir et de déclarer que c'était faux. Il a écrit aussi à l'honora-

ble M. Langelier pour lui demander de voir M. Trudel à propos des \$5 000 et de lui faire déclarer que les journaux étaient dans l'erreur.

M. Benj Trudel est venu le trouver quelques jours avant l'assemblée du 6 septembre, tenue dans le comté de Jacques-Cartier, et lui a dit de ne pas aller à cette assemblée, autrement lui, M. Trudel irait sur le husting le dévisager avec l'affaire des \$5,000. Il lui conseillait de prétexter qu'il était malade afin de s'excuser. Le témoin a alors offert à M. Trudel de lui remettre une partie des \$5,000 qu'il lui avait données, c'est-à-dire la valeur qui resterait après que les frais auraient été fixés par la cour.

La commission s'est ajournée ensuite à ce matin.

Séance du 15 août.

M. Mercier continue sa déposition. Il était l'avocat du pétitionnaire qui contestait l'élection de M. Mousseau, du 26 septembre 1883. Il fixe de nouveau ses déboursés seuls à au delà de \$1500, y compris les frais de charretiers et autres frais nécessaires dans cette contestation. La balance des \$5 000 est restée comme indemnité pour ses propres frais et ses services professionnels. En payant \$5 000, M. Mousseau se trouvait débarrassé de la demande de déqualification; c'était au moins, le but que se proposait les amis de M. Mousseau.

Le témoin dit qu'il a été question de coalition en 1881 et pendant une partie de l'année 1882.

M. L. O. David a été mêlé à une foule de questions se rapportant à la coalition.

Tous les paiements que le témoin a faits au sujet de la contestation de Verchères, ont été faits par lui dans l'intérêt du parti libéral.

Le témoin ne se rappelle pas avoir écrit à M. B. Trudel pendant la deuxième élection de M. Mousseau.

Il a offert à M. Trudel de lui remettre une partie des \$5,000 parce que ses amis politiques lui reprochaient de s'être vendu. Il a prié plusieurs fois M. Trudel d'écrire une lettre pour démontrer qu'il avait agi honorablement dans cette affaire et pour prouver à la *Minerve* qu'elle ne disait pas la vérité.

Les paiements ont été faits, une partie à la Banque Ville-Marie et le reste au St-Lawrence Hall; le témoin se trouvait seul avec M. Trudel.

M. Mercier dit que M. Dansereau, qui connaissait parfaitement la transaction, a déclaré que cette accusation portée contre lui était une infamie.

C'est M. Aldéric Ouimet qui a parlé le premier de ces \$5,000 dans une assemblée tenue à Ste-Dorothée, comté de Laval, dans le cours du mois de juin 1883.

La déposition de M. Mercier est ajournée.

L'honorable M. Langelier a commencé sa déposition à la séance d'hier matin. Il a déclaré avoir reçu une lettre ou un télégramme de M. Mercier dans lequel celui-ci reconnaissait avoir eu de M. Benjamin Trudel la somme de \$5,000. Il n'a pu retrouver cette lettre ou ce télégramme. Voici dans quelle circonstance M. Mercier lui a écrit:

La *Minerve* accusa M. Mercier

d'avoir reçu \$5,000 pour discontinuer la contestation de l'élection de M. Mousseau. Le *Temps*, autorisé par M. Mercier, nia que ce dernier eût reçu les \$5,000 en question. M. Benjamin Trudel est venu sur ces entrefaites trouver le témoin et lui raconter que quelques uns de ses amis conservateurs lui faisaient un crime de ne pas avoir remis les \$5,000 à M. Mercier, puisque le *Temps* niait carrément la chose sur l'autorisation du chef de l'opposition. M. Trudel pria le témoin, de se mettre en rapport avec M. Mercier à ce sujet et de lui faire dire qu'il avait reçu les \$5,000; ce qui fut fait. Dans sa réponse, M. Mercier déclara avoir reçu \$5,000 de M. Trudel, il voulait aussi par cette lettre ou ce télégramme que le témoin demandât à M. Trudel de démentir les rapports des journaux qui l'accusaient de s'être vendu pour \$5,000 lors de la contestation de l'élection de Jacques-Cartier.

Séance du 16 août.

La demande n'ayant pas d'autres témoins à faire entendre pour le moment à Québec, la commission s'est ajournée au 2 septembre. La commission s'assemblera alors à Montréal dans les bureaux du gouvernement.

AU BON-PASTEUR

Hier, 15 août, à la Chapelle du Bon-Pasteur, a eu lieu la cérémonie de la vêtue de six postulantes: Demoiselles Clara Deschênes, de Saint-Jean-Port-Joli, en religion Sœur Marie Ange; Marie-Albertine Morin, de l'Islet, Sœur Marie Saint-Eugène; Marie-Mathilde Patoine, de Saint-Laurent, I. O., Sœur Marie Saint-Adolphe; Marie-Elmire Lafrance, de Charlesbourg, Sœur Marie Sainte-Blandine; Marie-Camille Turcotte, de Saint-Evariste de Forsyth, Sœur Marie Saint-Bernadine de Sienne; Marie Leblond, des Trois-Pistoles, Sœur Marie Saint-Armand.

Huit novices ont prononcé les vœux de religion: Sœurs Marie-Céculie Plourde dite Marie Sainte-Séraphine; Marie-Louise-Adélaïde Belly dite Marie de la Croix; Marie Eulalie Eliza Paré dite Marie Saint-Jacques; Claudia Gagnon dite Marie Saint-Paschal; Marie Gagnon dite Marie Saint-Norbert; Marie-Euphémie Elmina Rhéaume dite Marie Sainte-Virginie; Sophie Hamel dite Marie Saint-Didace.

La cérémonie a été présidée par le révérend M. Paul-Napoléon Thivierge archiprêtre, curé de Saint-Bonaventure diocèse de Rimouski, oncle des nouvelles professes Marie Sainte-Séraphine et Sainte-Marie. Il était assisté par MM. les abbés F.-X. Bélanger, vicaire à l'église Saint-Jean Baptiste de Québec, et Alex. Lafranc vicaire à Saint-François de Beauce, frère de la nouvelle novice Marie Sainte-Blandine.

Le révérend Père Didier, C. SS. R., de Sainte-Anne de Beauré, a fait le sermon de circonstance.

Étaient présents les RR. MM. A. Beaudry, curé de Charlesbourg; F. Morissette, curé de Saint-Joachim; F. Dumontier, chapelain de l'hospice de saint-Joseph de la Délivrance; P. Roussel, D. D., secrétaire de l'Université-Laval; F. N. Fortier, supérieur au collège de Notre-Dame de Lévis; Chs. Bacon, curé de Broughton; Ls. Gagnon, curé de Saint-Famille, I. O., oncle des nouvelles professes Sœurs Marie Paschal et Marie Saint-Robert; J. Ballantyne, vicaire à Saint-Roch des Aulnaies; A. A. Blais, D. D. C., chapelain du Bon Pasteur.

Sir Charles Tupper

ET LA FÉDÉRATION BRITANNIQUE

Un grand nombre d'hommes politiques appartenant aux deux partis, se sont réunis à Londres, le 29 juillet, pour discuter la question de la fédération impériale. Sir Charles Tupper était présent. La plupart des orateurs qui ont pris la parole, entre autres l'honorable M. Forster, se sont prononcés pour une fédération impériale de toutes les colonies avec la mère-patrie. La résolution suivante fut proposée :

“ Que les relations politiques entre la Grande-Bretagne et ses colonies doivent inévitablement conduire à la fédération ou à la séparation ; que, pour éviter la dernière alternative et pour assurer l'unité permanente de l'empire, une fédération quelconque est indispensable.”

Sir Charles a cru devoir prendre la parole sur cette résolution, et il a parlé avec un sens politique qui lui a valu les applaudissements unanimes de l'assemblée et les félicitations du *Times*. Ne voulant pas heurter de front les sentiments manifestes des hommes publics qui formaient la réunion, et désirant marquer les réserves qu'il croyait nécessaires, il a proposé un changement dans la phraséologie de la résolution. Il a fait l'éloge des sentiments de loyauté du peuple canadien, et a soutenu qu'il est trop tôt pour déclarer qu'une fédération impériale est nécessaire afin d'empêcher la sécession des colonies.

L'opinion de Sir Charles a prévalu. Et le *Times* a reconnu la sagesse de la position prise par le Haut-Commissaire canadien. En effet, si l'on proclame à son de trompe aujourd'hui que la fédération des colonies avec la métropole est le seul moyen de maintenir leur fidélité à la couronne, et que cette fédération ne se réalise pas, ce qui est plus que probable, on fortifie la position des avocats de la sécession. C'est ce que Sir Charles Tupper a fait comprendre à la réunion des fédéralistes, et il mérite les félicitations de tous les loyaux sujets de Sa Majesté, au Canada.

Le journalisme à sensation

Un représentant du *Post* de Cincinnati a eu l'autre jour une conversation avec l'archevêque Elder au sujet d'un scandale qui vient d'avoir lieu à Cleveland. Sa Grandeur, après avoir répondu au rédacteur qu'il n'avait pas lu le compte rendu du prétendu scandale, condamna en termes énergiques la conduite de certains journalistes qui s'empressent de donner publicité aux nouvelles scandaleuses, aux faits divers à sensation. La *Catholic Review* rapporte ainsi les paroles de l'archevêque Elder :

“ Une des sources les plus fructueuses d'immoralité et de désordres dans notre diocèse, c'est la pratique suivie par les journaux quotidiens de consacrer un grand espace aux récits détaillés des crimes et des scandales, mis en relief au moyen de descriptions pittoresques et émaillées de fleurs, pour attirer l'attention et frapper l'imagination, particulièrement des jeunes garçons et des jeunes filles. Nous savons très bien que le contact habituel avec des gens vicieux et dépravés tend nécessairement à vicier les goûts et les habitudes de ceux qui le subissent. Une personne qui est forcée de venir

en contact avec de semblables individus trouve qu'il n'est pas facile de se préserver entièrement de leur influence désastreuse.

Que dire donc de ceux qui mettent chaque matin tous nos jeunes garçons et nos jeunes filles en compagnie de tels caractères, jusqu'à ce qu'ils deviennent familiers avec tout ce qui est bas, vulgaire et honteux dans la ville, qui leur servent cette nourriture pestilentielle tous les matins avec un approvisionnement plus considérable le dimanche, et qui fournissent un aliment funeste pendant tout le jour à leurs pensées et à leur imagination dans les rues dans les boutiques, dans les manufactures, et dans leurs familles ? En vérité, l'ennemi le plus acharné peut difficilement inventer un moyen plus sûr pour corrompre un peuple et pour répandre la pourriture dans notre république.

Je ne puis comprendre comment un directeur ou toute autre personne attachée à la rédaction d'un journal, s'il est réellement un citoyen respectable, s'il est père de famille et a des garçons et des filles, s'il a du respect pour sa femme et pour lui-même, je ne puis comprendre, dis-je, comment il peut contribuer ainsi à répandre la corruption. Je suppose que ces journalistes ont été amenés là par degrés, dans leur désir de fournir des nouvelles à leurs lecteurs, et qu'on n'a pas appelé leur attention sur les conséquences affreuses de leur conduite. Si un gamin trouvait dans une mesure des chiffons infectés de petite vérole et qu'il lui prit la fantaisie de les jeter un bon matin dans nos rues et de les secouer même à nos portes, il agirait comme celui qui écrit des nouvelles à sensation. Mais quelle punition la justice n'infligerait-elle pas au coupable ? Pour l'amour de la famille et de la patrie, vous, journalistes, vous devez réfléchir à ce que vous faites, et mettre fin à cette pratique honteuse. Et il n'y a aucune raison de continuer ce système.

Si les journalistes n'abandonnent pas cette ligne de conduite, nos pères de familles et les citoyens en général devront pour le bien de leurs enfants et de la société, arrêter ce courant de corruption. Ils peuvent assurément trouver moyen de faire comprendre aux journalistes qu'ils ne permettront pas davantage cette corruption des esprits et des cœurs.”

A propos d'étude

Une des principales causes de l'apathie que montrent les élèves de nos collèges à étudier les auteurs classiques, à apprendre avec ardeur ce qu'on leur enseigne, c'est la pensée que tout cela est à peu près inutile, que c'est un chemin par lequel il faut passer, peu importe de quelle façon pour en arriver à une profession.

Cette fausse notion que l'on a sur l'utilité de l'étude des auteurs, a pour effet des habitudes de négligence contre lesquelles il est toujours difficile de réagir.

Nous avons cru devoir à ce propos citer les paroles d'un poète français, qui jouit d'une grande renommée, paroles qu'il prononçait, lors de la distribution solennelle des prix au Lycée St-Louis, le 5 du mois courant.

Après avoir raconté dans un style magnifique son histoire de collégien assez paresseux, voici comment François Coppé terminait son discours :

“ Vous le voyez, mes jeunes amis, je n'ai pas de bien brillants souvenirs de collège à vous raconter ; et cependant j'aime mon vieux lycée, je garde un sentiment attendri pour mes professeurs. Pourquoi ? C'est qu'il m'a fallu par la suite régagner le temps perdu, reprendre en sous-œuvre l'édifice peu solide de mon instruction, veiller près de la lampe devant les livres jadis dédaignés, et conquérir avec sujétion, par une studieuse jeunesse, ce que mon enfance moins négligente eût pu s'assimiler facilement et comme par jeu. Depuis lors seulement j'ai compris que

dans toute intelligence, même dans celle d'un artiste, le travail doit être le frère du rêve, et j'ai béni mes anciens maîtres ; alors je leur ai su gré des penchants qu'ils m'avaient infligés ; alors je leur ai été reconnaissant de leurs remontrances, faites d'une voix que leur indulgence naturelle avait peine à rendre sévère : alors j'ai senti germer et fleurir dans mon esprit les semences qu'ils y avaient jetées. Et aujourd'hui dans mes heures les plus rudes de travail littéraire, quand je me sens succomber dans ma lutte avec la pensée et avec le style, bien souvent une noble et belle page jadis éloquentement commentée devant moi, mais, hélas ! écoutée d'une oreille distraite, surgir dans ma mémoire. Le fragment classique, — pure et ferme prose ou vers harmonieux, — est pour moi un précepte et un modèle à la fois ; tout en me décourageant par sa beauté il m'exalte, me remplit d'ardeur, et ranime l'inspiration défaillante. Je songe alors que ce sont mes vieux maîtres qui ont semé en moi ces admirables fleurs de la pensée humaine ; et je sens mon cœur déborder pour eux d'une gratitude infinie.”

On vient de découvrir au Mexique une conspiration dont l'objet était d'emprisonner ou de tuer Diaz et Gonzales et de choisir pour chefs Jordon, directeur de l'*Opinion nationale*, et les colonels Salcedo et Rodriguez. Les agents de sûreté ont entre leurs mains une liste des conspirateurs qui était en la possession de Jordon. On voulait former un gouvernement semblable à celui qui existait en 1876, sous le Président Lerda. On pense que la conspiration a été dévoilée par un imprimeur employé dans l'atelier de Jordon. On affirme que les généraux Ramirez, Méjia et deux autres, reconnus coupables d'avoir pris part au complot, ont été fusillés par ordre du Président. Le *Diario Oficial* a publié le plan des conspirateurs, qui devraient mettre à mort Gonzales, Diaz et les employés du gouvernement.

Un baleinier américain, le *Connecticut*, a pris une baleine qui a donné 168 barils d'huile et 2,500 livres de fanons, le tout estimé à \$14,000. Cette capture est considérée comme absolument sans précédent.

On évalue à 1,400,000 hommes le nombre de personnes employées dans l'exploitation des voies ferrées aux Etats-Unis.

On assure que, dans le prochain Consistoire, fixé au mois de septembre, le Souverain-Pontife créera et publiera cardinaux : Mgr Gori, secrétaire de la S. Congrégation Consistoriale ; Mgr Laurenzi, assesseur du Saint-Office ; Mgr Massotti, secrétaire de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, et Mgr Verga, secrétaire de la S. Congrégation du Concile.

Vendredi, 15 du courant, une nombreuse réunion de parents et d'amis, assistaient, émus, à une cérémonie de vêtue et de profession dans la chapelle du couvent de Sillery. Cinq jeunes demoiselles déposaient joyeusement les livrées du siècle pour revêtir l'humble costume noir des religieuses ; et cinq novices de chœur prononçaient leurs derniers vœux.

La cérémonie était présidée par le révérend J. Nérée Gingras, curé de

Saint-Gervais, dont le discours éloquent et pathétique a fait couler les larmes de tous les assistants. Il était assisté de plusieurs de ses confrères dans le sacerdoce, et le temps magnifique dont on était favorisé ce jour-là, servait à compléter l'éclat de la fête.

UN AMI.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Sandwich, le 18 août 1884.

L'ART AGRICOLE.—(Suite).

Ce n'est pas assez de connaître la nature de la couche supérieure du sol, il faut encore que le cultivateur apporte un examen attentif à la couche inférieure que l'on nomme sous-sol. Il existe, en effet un rapport intime entre elles, et la fertilité de la première dépend beaucoup de la nature de la seconde.

Le sous-sol est la partie du terrain qui est immédiatement au-dessous de la terre arable ou végétale. Il peut être de même nature que la couche supérieure, ou de nature différente. S'il donne facilement passage à l'eau, on dit qu'il est perméable, si au contraire il la retient, § l'appelle imperméable.

Quand le sol arable est dans de bonnes conditions, il est avantageux que le sous-sol soit de même nature, alors la chaleur et l'humidité favorisent la végétation dans de justes proportions, et les plantes ont plus de nourriture. Le sous-sol de nature différente est avantageux lorsque ses qualités sont opposées à celles du sol, c'est-à-dire qu'un sous-sol perméable convient à une couche supérieure argileuse, parce que l'eau surabondante s'écoule plus facilement, mais si le sol est sablonneux ou calcaire, il est à désirer que le sous-sol soit imperméable, afin d'empêcher la surface de se dessécher trop rapidement.

AMENDEMENT DU SOL.—Rarement le terrain arable réunit les conditions parfaites de culture telles que les plantes ne souffrent pas de l'humidité ou de la sécheresse, et qu'elles y trouvent tous les éléments de nutrition qui leur conviennent. Les efforts du cultivateur doivent donc tendre à corriger les défauts naturels du sol, à mélanger les terres qui les composent, pour augmenter la fraîcheur et la consistance des terres légères, et pour diminuer la tenacité et l'humidité des terres fortes.

Changer ou modifier les mauvaises qualités des terres afin de les rendre plus productives, c'est ce qu'on appelle en langage agricole, les amender. Les substances ou matières que l'on emploie prennent le nom d'amendement. Les terres argileuses, tenaces, froides, sont améliorées par les mélanges de terres légères, sèches et ameublées, telles que la chaux, les sables, les pierrailles, les plâtres de démolitions. Leur effet est de les diviser et de les rendre perméables, et plus susceptibles par conséquent d'être échauffées par le soleil. On amende les terrains sablonneux et calcaires en les mélangeant avec des terres grasses et même marneuses, quand l'argile domine dans celles-ci. Par ce moyen elles acquièrent la consistance qui leur manque et l'humidité nécessaire pour faciliter la croissance des plantes.

(A suivre)

NOUVELLES

Dans notre avant dernière correspondance, il s'est glissé une erreur qui a pu ne point être l'expression des renseignements donnés sur l'or-

ganisation du comité de patronage formé pour l'encouragement du nouveau journal français qui vient de paraître à Windsor sous la titre de *Courrier d'Essex*. On nous a fait dire que le Révérend Père Wagner, curé de Windsor, a daigné accepter la présidence de ce comité. Ce n'est point là le fait, la présidence n'étant point encore donnée à un titulaire quelconque. Seulement nous avons appris que l'approbation du Révérend Père Wagner ayant été particulièrement sollicitée et obtenue pour la fondation de cette feuille ainsi qu'il en a été de tous les membres du Clergé du Comté, les membres de ce comité avaient spontanément désiré voir à leur présidence le Révérend Père Wagner, afin d'avoir là, non pas une recommandation de propagande, mais plutôt une autorité qui nous garantît contre les erreurs des nouvelles religieuses et de la partie "lectures morales" que notre journal doit publier dans l'intérêt de nos populations canadiennes.

Cette garantie, M. Bodard l'a obtenue gracieusement du Révérend Père Wagner, qui sait toujours aller au devant de toute œuvre dont le but est de seconder la propagation des enseignements moraux et évangéliques. Voilà le patronage dont nous avons voulu parler, et que nous ne réclamons pas exclusivement pour le *Courrier d'Essex*, mais dont nous faisons grand cas, sachant que notre nouveau journal aura à cœur de s'en tenir digne constamment.

Ainsi qu'il soit bien compris que le comité de patronage du *Courrier d'Essex* n'est point présidé par le Révérend Père Wagner et qu'il n'est point question d'en venir là, mais que l'on sache que ce digne et vénéré prêtre a honoré de son approbation la fondation du *Courrier d'Essex*, comme il est toujours disposé à donner la main généreuse, à aider de ses conseils si prudents, tous ceux qui sont assez sages pour ne point venir le troubler dans l'exercice de son ministère apostolique, comme malheureusement il nous est arrivé d'en voir des exemples. Les bénédictions sont assurées aux gens de bien, et ses prières ardentes pour ceux qui peuvent comprendre combien nous avons besoin de nous tenir sous notre devise perpétuelle, Dieu, Religion et Patrie.

Hygiène

Au moment de l'année où les épidémies sont le plus à redouter, il est bon de se rappeler quelques principes élémentaires d'hygiène dont tout le monde peut tirer profit.

Les précautions hygiéniques sont simples et faciles. Empruntons-leur le contentement, la force et la santé. La santé est la plus enviable des richesses; deux bras forts et laborieux valent mieux qu'un arpent de terre de plus. Sachons bien que l'air, l'eau, la lumière et la chaleur sont indispensables à la santé. Il est fâcheux de rencontrer dans un grand nombre de nos familles, des parents qui prétendent être prudents en soustrayant leurs enfants à l'action du soleil et de l'air, regardant comme nuisibles les vrais éléments de la vie. Ce préjugé nous donnera une génération étiolée, incapable d'accomplir aucun acte de virilité. Sachons bien aussi que la propreté est indispensable pour jouir d'une bonne santé; mais ne nous flattons pas d'être propres en ayant des habitations élégamment distribuées, richement meublées et chaque jour régulièrement époussetées; voyons surtout à ce que les abords de nos maisons ne soient point un dépôt de matières putrides, se décomposant constamment et formant un cloaque d'ordures nauséabondes capables de

répandre la peste dans une localité. On voit des familles faire salon sur un ton d'élégance incroyable, et ne pouvoir rayonner à quinze verges de leur habitation, sans fouler des immondices dont la vue seule soulève le cœur. Ce n'est point là de la propreté hygiénique.

(A suivre.)

La température à Essex est redevenue tropicale, après une période de jours presque froids. Le thermomètre-centigrade monte parfois de 34 à 36 degrés à l'ombre; c'est le maximum de nos chaleurs locales. Sous l'influence d'un tel soleil, nos raisins entrent dans leur première période de maturité; c'est une avance de dix jours sur les années ordinaires. Les maïs forment avantageusement leurs épis, et promettent une récolte vraiment abondante, chose bien désirable après la pénurie de l'année dernière. Toujours de plus en plus l'assurance d'une récolte satisfaisante dans l'ensemble.

HTE GIRARDOT.

LETTRE PASTORALE

DE

Mgr l'Évêque de Sherbrooke

A l'occasion de la fondation d'un monastère d'Ursulines dans le diocèse

ANTOINE RACINE

Par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Sherbrooke

Aux fidèles de la paroisse du Sacré-Cœur de Stanstead Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur

Ce n'est pas, N. T. C. F. sans un dessein particulier que Dieu, qui ne manque jamais de venir au secours d'une Eglise naissante, a inspiré aux vénérables Ursulines de Québec la fondation d'un monastère, à Stanstead. Bénissons et remercions la divine Providence qui nous accorde un bienfait si signalé; car c'est un secours puissant que Dieu procure non seulement aux familles de votre paroisse et des environs, mais encore à tout notre diocèse, pour l'éducation chrétienne des enfants.

Ce bienfait nous le devons à Dieu, source et auteur de tout bien, et après lui, à la paternelle bonté de notre vénéré Métropolitain, Monseigneur l'Archevêque E. A. Taschereau; au zèle apostolique des Ursulines de Québec qui, par amour pour les âmes, ont voulu s'imposer tous les frais de cette nouvelle fondation; à la générosité des anciennes élèves des Ursulines qui ont voulu se faire les auxiliaires des filles de sainte Angèle, travailler avec elles à la gloire de Dieu, au bien des âmes et de la société.

En voyant avec quel amour le Seigneur fait naître le secours le plus opportun, le cri de la reconnaissance s'échappe de notre cœur: "Que rendrons-nous au Seigneur pour les biens que nous recevons aujourd'hui de sa libéralité? *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?*"

Remercions-le par son divin Fils, qui est sa gloire. Nous ne pouvons, dit saint Augustin, louer le Seigneur sans lui; nous n'en sommes pas dignes. Mais Jésus, prenant notre place, fera par les richesses de sa miséricorde, ce que nous devrions faire nous-mêmes par obligation et par devoir. Sur l'autel du Sacré-Cœur de Jésus, nous offrirons le sacrifice de nos actions de grâce: "Seigneur, vous êtes mon Dieu, je vous glorifierai et je bénirai votre nom, parce que vous avez fait des merveilles, et que vous avez accompli vos desseins anciens et fidèles: *Domine, Deus meus est tu, exaltabo te, et confitebor nomini tuo; quoniam fecisti mirabilia, cogitationes antiquas, fideles (Isaie, XXV.)*

Depuis plus de trois siècles, la Compagnie de sainte Ursule s'applique avec zèle et dévouement, par l'éducation des jeunes personnes, à conserver au sein de la famille la pureté de la foi et la fidélité à l'antique doctrine de l'Eglise: elle a été visiblement bénie de Dieu dans sa haute mission. Depuis le 1 août 1639, elle poursuit son apostolat dans

notre pays, et les Filles de sainte Angèle y occupent dans l'enseignement public une place que la confiance des familles et les succès obtenus tendent à élargir d'année en année. Aussi, la Religion et la Patrie ne peuvent que se féliciter de voir l'éducation de leurs enfants confiée à des institutrices si dévouées, préparées à leur mission par un long travail et par les sérieuses épreuves du noviciat.

La grande question de notre époque c'est la question de l'enseignement à tous les degrés, depuis l'enseignement supérieur jusqu'à l'enseignement populaire. C'est une question vitale, un intérêt de premier ordre; c'est l'œuvre de chaque jour, l'œuvre catholique par excellence. En effet, rien n'importe davantage au bonheur des familles et des peuples que la formation du cœur, en même temps que la culture de l'intelligence. Où règne l'éducation religieuse, la paix règne avec l'ordre et la justice. La bonne éducation est la base de la famille et de la société.

Et qui plus que les Filles de sainte Angèle ont contribué à faire du Canada un pays profondément religieux par l'éducation si chrétienne qu'elles ont donnée aux jeunes personnes destinées à être plus tard chargées de la direction d'une famille? Qui a mieux rempli cette mission humble et sublime à la fois que les vénérables Ursulines qui n'ont jamais d'autre joie que d'instruire l'enfance, de l'aimer, de la diriger dans la voie du devoir? En payant ce tribut de reconnaissance aux Ursulines, nous ne faisons que rendre témoignage à la vérité au nom de la Religion et de la Patrie.

En fondant un nouveau monastère à Stanstead, ces vénérables religieuses n'ont d'autre ambition que de procurer à vos familles les précieux avantages qu'elles procurent aux familles de Québec, de Trois-Rivières et du lac St-Jean.

C'est comme vous le voyez, une œuvre de dévouement et de sacrifice, œuvre dont le succès n'est possible que moyennant le zèle que vous témoignerez pour l'éducation de vos enfants, et l'aide généreuse que vous lui donnerez.

Du reste, M. F., en contribuant généreusement au succès de cette sainte œuvre, vous travaillez pour vous-mêmes, puisque cette fondation est faite pour l'éducation de vos enfants.

Recevez ces dignes Religieuses avec reconnaissance et avec vénération: confiez-leur vos jeunes enfants en toute confiance; ils seront en bonnes mains et à bonne école. C'est par amour pour vos enfants qu'elles ont dit adieu à leurs Sœurs du vieux Monastère de Québec auquel se rattachent pour elles les souvenirs les plus tendres et les plus pieux. J'ai la ferme espérance que cette fondation prospérera avec la bénédiction de Dieu. Le nouveau Monastère, comme celui de Québec, sera une maison de prière et d'immolation, un lieu de paix et de bénédiction, par la présence de Dieu.

L'heureux événement de ce jour est donc un juste sujet de joie pour votre paroisse et pour le premier pasteur du diocèse.

Un autre motif d'espérance est que le nouveau Monastère est dédié au Sacré-Cœur de Jésus.

La dévotion au Sacré-Cœur à une époque où elle était encore inconnue était comme l'âme de la piété, comme la respiration spirituelle de la vénérable Mère de l'Incarnation. Longtemps avant les magnifiques promesses de Jésus-Christ à la bienheureuse Marguerite Marie Alacoque, elle avait dit des choses admirables de cette dévotion: "C'est par le cœur de mon Jésus, dit-elle, ma voie, ma vérité et ma vie que je m'approche de vous, ô Père Éternel! Par ce divin Cœur, je vous adore pour tous ceux qui ne vous adorent pas; je vous aime pour tous ceux qui ne vous aiment pas; je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui, par mépris, ne vous connaissent pas. Je veux par ce divin Cœur satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais en esprit le tour du monde pour y chercher toutes les âmes rachetées par le sang très précieux de mon divin époux, afin de vous satisfaire pour toutes par ce divin Cœur. Je les embrasse pour vous les présenter par Lui, et par Lui je vous demande leur conversion. Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore. Ah! faites qu'elles

"les vivent dans ce divin Cœur."

Marchant sur les traces de votre vénérable Fondatrice, vous serez ici, mes chères Sœurs en Jésus-Christ, les instruments dont le divin Sauveur se servira pour faire connaître les amabilités de son Cœur, qui pénétrés des avantages de cette dévotion, se consacrent à l'étendre. Travaillez avec zèle à répandre cette dévotion, par vos exemples, par vos prières, par vos conseils, priant ardemment ce Sacré-Cœur que lui-même se fasse connaître et aimer par ses divines lumières qui éclairent les âmes.

Enfin, la troisième cause de notre joie et de notre consolation se trouve dans la paternelle bénédiction que Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII a donnée à ce nouveau Monastère et aux Religieuses Ursulines. Cette bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, gage de toutes les faveurs célestes, communiquera à cette fondation une grâce qu'elle ne saurait avoir d'elle-même, la force indispensable pour coopérer au salut des âmes.

Donné à Sherbrooke sous notre seing, le sceau du Diocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt-six juillet mil huit cent quatre vingt-quatre.

† ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.

Par Monseigneur,

H. O. CHALIFOUX, Ptre, Secrétaire

Cette Lettre Pastorale de Monseigneur Racine a été lue, à Stanstead, à l'occasion de l'installation du monastère d'Ursulines.

La démonstration a été magnifique: présence de deux Seigneurs Evêques, Mgr Racine et Mgr Moreau, réunion d'un nombreux clergé, religieuses au nombre de treize, chant à la Messe des mieux appropriés et exécutés; le soir illumination des maisons même chez des propriétaires protestants. En un mot la joie, le bonheur était peint sur toutes les physionomies. Voilà ce qui se passait à Stanstead Plain, le 17 août de cette année. L'urbanité, la politesse des Dames de Montréal les avait portées à préparer et à servir à des hôtes aussi distingués un repas digne de la circonstance.—Nous donnerons plus tard de plus amples détails.

Les Communautés religieuses de Québec en 1884

Voici core quelques statistiques concernant les communautés religieuses:

La *Congrégation de Notre Dame de Ville Marie* a été fondée en 1658. La Supérieure actuelle est la Sœur Saint-Bernard.

Cette communauté compte huit cent quatorze religieuses, quatre-vingt-cinq novices et vingt-trois postulantes.

Il y a dans les quatre-vingt-treize maisons d'éducation, tenues par ces religieuses, 19 486 élèves.

L'*Hôpital du Sacré Cœur de Jésus*, fondé en 1873, a pour Supérieure actuelle la Sœur Sainte-Joséphine.

Il y a quarante trois religieuses, quatre novices et six postulantes.

Le nombre de malades reçus et soulagés, pendant l'année, s'élève à cinq cent-un, y compris les enfants.

Les religieuses ont visité à domicile seize cent treize malades.

Les journaux des Etats-Unis nous apprennent qu'à une grande assemblée des Canadiens du comté de Polk, Minn., tenue à Gentilly, le 3 août courant, deux de nos compatriotes ont été choisis comme candidats aux postes d'auditeur du comté et de shérif, M. Joseph Mathieu et M. le docteur Beaupré.

Ees fromageries dans Ontario

Nous voyons, d'après le rapport du Bureau des Industries, que la situation des fromageries dans la province d'Ontario est des plus satisfaisantes. Le nombre de fromageries en opération est plus considérable qu'il n'a jamais été. Le fromage trouve un marché facile en Angleterre, et la demande ne fait qu'augmenter.

Les fromageries étaient, l'année dernière, au nombre de 635 contre 471 en 1882. La statistique suivante peut nous donner une idée de l'étendue des affaires :

	1883	1882
Livres de lait employé.....	539,696,197	409,144,701
Livres de fromage fabriqué.....	53,513,032	39,346,095
Valeur du fromage.....	\$5,589,339	\$4,259,141

C'est le comté d'Oxford qui fabrique la plus grande quantité de fromage, dont la valeur, en 1883, s'est élevée à la somme de \$482,063.46. Le nombre de vaches dont le lait a été employé à la fabrication du fromage dans ce comté, a été de 13,212.

Dans le rapport du bureau des industries, on établit une comparaison entre les fromageries de la partie est de la province et celles de la partie ouest. C'est la partie ouest qui l'emporte, parce que les fromageries sont plus longtemps en opération, et que la production du lait par vache est plus considérable.

D'un autre côté, il faut moins de lait, dans l'est que dans l'ouest, pour faire une livre de fromage, de sorte que la différence dans la fabrication du fromage entre les deux parties de la province n'est pas très grande.

La valeur moyenne des produits de chaque vache, pour toute la province, a été de \$28.29 en 1883 et de \$28.18 pendant l'année précédente.

Il n'y a pas d'industrie qui mette plus d'argent en circulation dans la province d'Ontario, pendant la saison de l'été, que celle du fromage. Le rapport que nous citons, considère que les fromageries sont de la plus haute importance et qu'elles contribuent grandement à la prospérité d'un état.

CHRONIQUE

Encore du nouveau ! On a beau dire, on ne fait pas ce qu'on veut en ce monde d'évolutions et de révolutions.

Imaginez donc qu'une toute petite voix me dit d'écrire une chronique ! Une chronique, oui ! une chronique ! Une chose comme en fait Cyprien, voire même Cancan. Je veux dire dans ce genre. Vous comprenez qu'on ne veut pas me voir Cypriennier ni Cancanner. J'entends la petite voix grossir bien fort, bien fort, en me criant qu'au *Courrier* je vais me faire mettre à la porte avec mon petit papier. Elle aurait certaine ment raison ; et comme je ne veux pas avoir tort, je vais parler comme je voudrais parler, appuyé sur le pupitre de tous les hommes éminents en tous genres, qui ont écrit dans ce journal, fidèle écho des véritables principes sociaux, moraux et religieux.

Est-ce votre entrée en matière ? allez-vous me dire. Eh bien oui ! mes chers lecteurs ; n'en soyez pas surpris : la chronique nous donne, paraît-il, un peu de latitude sans ce rapport. En ai-je abusé ?...vous me le direz, j'espère ?

Un peu de sérieux, et me voilà dans vos bonnes grâces.

L'autre jour je lisais la *Fuite du temps* par Ernest Hello ; comme ce morceau me rappelait d'autres écrits de cet homme, je me suis permis une petite critique que j'étais loin de vouloir vous livrer, mais un ami, à qui je lisais ces quelques lignes un instant après, a trouvé que je frappais assez juste, et maintenant, si je suis à côté, ne m'en veuillez pas ; mais bien à ce monsieur, que vous appellerez Indulgence ; pourvu toutefois que mon appréciation ne soit pas trop incorrecte.

C'est un profond penseur qu'Ernest Hello ; c'est un chercheur sans merci des causes et des effets. Observateur extraordinaire, cet écrivain nous paraît souvent très obscur dans son originalité. Il est dans ses écrits certains passages, certaines pensées qui sont on ne peut plus difficiles à saisir ; il en est, même, dont on ne peut se rendre exactement compte. Joubert a dit qu'il est aussi difficile pour le lecteur de comprendre une grande pensée qu'à l'auteur de la concevoir. Pour moi je suis bien prêt à faire bénéficier Ernest Hello de cette vérité, en faisant toutefois une certaine réserve ; car je ne puis croire que toutes les idées de cet écrivain aient une profondeur telle qu'elles soient insaisissables pour la plus grande partie de ses lecteurs. C'est ici le temps de dire de lui ce qu'on a dit de Tertullien : qu'il arrive quelquefois que la profondeur réside seulement dans sa tournure de phrase ou dans les mots qu'il emploie.

Ernest Hello est un philosophe chrétien catholique, plein de conviction, et rempli d'ardeur quand il s'agit de démontrer les grands principes de la vérité. Grand moraliste, il ne cède en rien, non plus du côté de la critique. Unique en son genre, unique en ses points de vue, ce maître de la critique moderne a un style des plus forts, en même temps que des plus laconiques. Il saisit et décrit avec une finesse d'observation prodigieuse tout ce que sa plume touche : le caractère propre de chaque auteur qu'il critique est toujours marqué avec une très grande exactitude, et un tact qui révèle le génie....

J'ai entendu, quelquefois, parler d'Ernest Hello ; et tout le mal qu'on en a dit se réduit à ceci : " Il a quelques pages un peu nuageuses, et ces nuages ne portent pas à mal." Plût au ciel qu'on ne put jamais adresser un reproche plus grave à tous ces soi-disant philosophes, moralistes, écrivains de toute sorte et en tout genre ! La littérature moderne est empestée par je ne sais quelle soufflé qu'on dirait sorti de l'enfer.

C'est tout. N'est-ce pas que Sainte-Beuve, Pontmartin et Villemain n'ont jamais mieux écrit ?

Faisons comme dans l'ordre de toute chose naturelle : changeons de propos. Je sens plus que personne, ce matin, que tout change. Il y a un mois et demi, j'avais toute une belle perspective de jouissances, aujourd'hui, ce temps finit, et que me reste-t-il ? Un souvenir de quelques douces heures, puis une tristesse poignante qui me serre le cœur. Oh ! la vie ! la vie ! vous le savez bien, vous qui lisez ces lignes et qui avez fait une assez longue marche dans le temps ; vous le savez bien, la vie c'est une immense vague du herceau à la tombe ; tantôt elle semble vouloir vous déposer doucement sur la rive du bonheur ; tantôt elle gronde, elle gémit, elle tourbillonne, et mille fois heureux sommes-nous, si elle se calme à la fin pour nous déposer sur le roc du tombeau. Aujourd'hui c'est une séparation d'un jour avec un au revoir ; demain, ce sera la séparation de la mort avec un adieu. Adieu ! Ce mot est lugubre comme la tombe quand l'homme a les yeux sur la terre, il est radieux

comme le ciel quand l'homme a le regard sur l'éternel amour.

Pardon. Je ne m'apercevais pas que je faisais de la tristesse. Il y a, voyez-vous, dans l'homme, un fonds de cette tristesse, qui le fait souvent parler de l'abondance du cœur.

Parlons plutôt de notre pauvre France. Laissez-moi vous mettre sous les yeux quelques passages d'une lettre qu'on attribue à M. de Bismark, adressée par lui au comte d'Arnim, et qui résume si bien, dans tous les cas, son opinion sur tout ce qui touche la France.

Lisez plutôt :

" La République va s'implanter en France.

" Vous devez, par votre parole, par vos subventions à certains journaux démocratiques et par tous les moyens en votre pouvoir, travailler secrètement à en amouracher les Français... " Soutenez donc la République pour cinq motifs :

" 1. Parce que le gouvernement républicain est, par sa nature même, un dissolvant, un principe de troubles, celui qui crée le plus de compétitions ; le plus de prétendants au pouvoir ; en un mot, celui qui, n'en déplaît à Thiers, achève de diviser tout à fait les Français.

" 2. Parce que la République, ex-celente en Amérique ou en Suisse, où elle a, pour elle, les mœurs et les traditions, est, en France, le parti des sots, des bavards et des brouillons. Je ne parle pas des banqueroutiers, des repris de justice, et des gens tarés de toutes sortes. Si tous les républicains en France, ne sont pas de la canaille, toute la canaille (Lumpenpack) est républicaine. La République est le gouvernement qui lui plaît le plus. Donc c'est le plus mauvais, et celui que nous devons souhaiter à la France. (1).

" 3. Parce que le parti républicain est, en France, le moins patriote. Pendant le siège de Paris, les farouches républicains de Belleville, de Montmartre et de Ménilmontant ont été le type de la lâcheté tout en demandant à grands cris la guerre à outrance. Ils n'ont su que jeter leurs fusils dans les tranchées, hurler dans les clubs et souiller les églises de leurs ordures. C'est pour les avoir déshonorés en divulguant leur conduite dans ses ordres du jour que le général Clément Thomas a été assassiné par eux.

" Ce sont les républicains du 4 septembre qui ont eu l'attention, lorsque Paris était investi par des Prussiens, d'inaugurer la statue de Voltaire, chambellan de notre Grand Frédéric, et qui avait félicité ce prince d'avoir battu les Français à Rosbach. On n'est pas plus plat (niedrig), plus lâche ou plus bête.

" Quant à la Commune, son premier soin a été de faire insérer à son *journal officiel*, la recommandation de ne rien faire, autour de Paris, qui pût nous déplaire. Elle a renversé la colonne Vendôme faite avec le bronze de nos canons.

" Vous voyez que les républicains de toutes nuances sont plus ou moins, des nôtres. Avec l'Internationale, je les mènerai ou je voudrai. Ils n'ont plus rien de leurs pères de 1792, à qui il restait quelque chose des sentiments de patriotisme puisés sous la monarchie.

" 4. Enfin, vous devez soutenir énergiquement la République, parce que la France sous ce gouvernement, ne trouvera pas d'alliances en Europe, et qu'ainsi isolée au dehors et déchirée au-dedans, elle ne pourra pas se relever et nous nuire.

" 5. Nous devons, enfin, désirer le maintien de la République en France, pour une dernière raison qui est majeure.

" La France monarchique était catholique. Sa politique lui donnait une grande influence en Europe, en Orient et jusque dans l'extrême Orient. Un moyen de contrecarrer son influence au profit de la nôtre, c'est d'abaisser

(1) Le meilleur gouvernement en France serait pour nous celui qui aurait à dépenser la plus grande partie de ses forces à combattre ses ennemis intérieurs. (Lettre du prince de Bismark au comte d'Arnim, 19 juin 1873).

" le catholicisme et la papauté qui en est la tête. Si nous pouvons atteindre ce but, la France est à jamais annihilée. La monarchie nous entraverait dans cette tentative ; la République nous aidera.

" Ce que j'attaque par politique ils l'attaquent par fanatisme anti-religieux. Avec les monarchistes et les cléricaux il n'y aurait rien à faire. Ils ont un flair, un esprit recteur qui leur fait voir de loin et pressentir d'instinct ce qu'un Français doit désirer ou redouter pour sa patrie. Ce n'est pas à eux qu'on pourrait venir dire que la monarchie et le catholicisme sont nuisibles à la France. Ils vous citeraient tout de suite Charlemagne, Saint Louis, Louis XI, Henri IV, Richelieu, Louis XIV et même Napoléon 1er, comme l'Espagne citerait Isabelle et Charles-Quint, l'Autriche, Marie-Thérèse ; l'Angleterre, Alfred-le-Grand ; l'Italie, Innocent III, Grégoire VII, Léon X. etc.

" L'ignorance et les préjugés des démocrates français les empêchent de voir que c'est depuis 1789 qu'en France la révolution et l'anarchie, alternant constamment avec le despotisme, ont amené la décadence de cette nation autrefois si grande. Profitons de leur aveuglement."

Vous avez lu : je vous demanderai si on peut douter un moment que ce ne soient les paroles du " Chancelier de fer," quand on voit ce qui est arrivé en France, ce qui existe et ce qui se fait actuellement.

Ce Germain savait bien ce qu'il pleurerait dans ses regrets sur la mort de Gambetta. C'était son instrument fidèle, et ne regrette-t-on pas l'outil qui se brise, quand il nous rend de si grands services.

Alphonse Karr avait certainement raison d'indiquer aux républicains un emplacement à Berlin pour la statue du Tribun échevelé, " l'ami des incendiaires et des assassins qu'il n'a jamais désavoués."

Veillez ne pas m'en vouloir pour cette longue citation qui précède. Il y a tant d'exactitude en tout cela, que j'ai cru bien faire de vous le laisser lire.

D'ailleurs, c'est tout pour ce sujet et pour tout autre. Je me tais en vous disant... Au revoir.

ELPIDOS.

Le commerce de Québec.

M. W. E. Edge, du ministère des Douanes, vient de publier une intéressante compilation de statistiques concernant le commerce du port de Québec.

M. Edge a, dans ce travail, indiqué les importations et les exportations de ce port pendant les dix dernières années. Il a fait aussi, dans un tableau spécial, la comparaison du commerce entre les cinq premières années de cette décade et les cinq dernières années.

Voici, entre autres, quelques chiffres indiquant l'augmentation qu'on a remarquée dans les branches suivantes de commerce pendant ces dernières années, de 1879 à 1884 :

	Valeur.
Animaux.....	\$565,370
Chanvre non-préparé.....	78,455
Lard, porc, bœuf, jambons, etc.	228,209
Farine.....	189,550
Melasses.....	142,537

La diminution s'est fait sentir dans quelques branches du commerce.

Cotons manufacturés et autres.	\$244,235
Manufactures de fer.....	676,903
Sucres.....	735,177

Les importations de 1874 à 1883 ont été en tout de \$45,000,425, et les exportations pendant la même période de \$98,113,198.

La pureté des grits

La vertu libérale subit parfois de durs accrocs. De ce temps-ci la contestation de l'élection d'Algoma révèle des faits qui font honneur au parti grit. M. Lyon, l'élu du gouvernement Mowat, a remis son mandat, espérant éviter ainsi les révélations trop compromettantes. Mais l'enquête se poursuit au Sault Sainte-Marie et met au jour de très édifiantes manœuvres. Nous empruntons au *Canada* les détails suivants :

A un nommé Walker, Lyon payait une dette quelconque contestée depuis quatre ans, et à un nommé John Gray il prêtait généreusement la somme de \$150. Outre ces actes de corruption parmi beaucoup d'autres, M. Lyon se faisait accompagner dans ses tournées électorales par les agents de colonisation du gouvernement. Il n'oubliait pas non plus d'avoir constamment avec lui un bouteille de liqueur qui avait le mérite de n'être jamais vide. C'était l'argument favori pour convaincre un électeur de l'esprit de tempérance qui anime le gouvernement Mowat.

Le changement d'opinion en faveur de M. Lyon, opéré à bref délai chez un électeur nommé McRae, autrefois conservateur, mérite d'être signalé, car ce changement n'a pas eu lieu sans bonne et valable considération.

M. Mowat a nommé McRae, garde-forestier, avec un salaire de \$1,000 par année, trois semaines seulement avant l'ouverture du procès d'élection. Cette nomination paie les services rendus par McRae lors de l'élection et a pour but de l'empêcher de donner une déposition trop accablante, car il en sait long sur les fraudes commises dans l'élection d'Algoma.

C'est lui qui a servi d'intermédiaire pour distribuer l'argent parmi les tièdes.

Tels sont les exploits que le parti des purs sait commettre à l'occasion. Nous invitons les vertueux journalistes qui se sont voilés la face durant la contestation de Lévis, à tourner leurs regards du côté du Sault Sainte-Marie, et à rougir derechef à la vue des fraudes incroyables qui se sont commises durant l'élection de M. Lyon.

A St-Michel

Québec, 18 août 1884.

Les congréganistes de la haute-ville—congrégation des jeunes gens—sont allés hier en pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes à St-Michel de Bellechasse. Les pèlerins étaient au nombre d'environ 200 et sous la direction du R. P. Robert S. J. Le voyage a été splendide et s'est effectué, comme d'ordinaire, au milieu de cantiques et de chants sacrés en l'honneur de la Mère de Dieu.

Vu l'heure avancée où nous sommes arrivés à la Grotte, une messe basse fut célébrée en plein air par le R. P. Robert. Aussitôt après les vêpres qui furent chantées à deux heures, le bateau à vapeur, le *Montmagny* se dirigea vers St-Jean de l'île d'Orléans, où il fit une halte d'une demi-heure pour permettre aux pèlerins de visiter la magnifique église de cette paroisse. A St-Laurent, il y eut une seconde halte.

Il était sept heures et demie quand le bateau accosta au quai Champlain.

Le pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes devient de plus en plus populaire, et le nombre des personnes qui visitent ce pieux sanctuaire augmente tous les ans. Aussi, il n'y a

rien de plus enchanteur que le spectacle qui se présente aux regards des fidèles en arrivant à la superbe chapelle dédiée à Notre-Dame de Lourdes ; il n'y a rien de plus édifiant que cette grotte pratiquée dans le roc vif et surmontée de la statue de l'Immaculée Conception.

Le révérend M. N. Laliberté, curé de Saint-Michel, a eu l'heureuse idée, après un voyage en Europe, de réaliser sur une petite échelle ce qu'il avait vu à Lourdes, en France. Le fac-simile est parfait, rien n'y manque. Comme dans la vallée du Lavédan, nous y contemplons la grotte dans laquelle apparut l'Immaculée Conception à la petite Bernadette Soubirous ; l'endroit, marqué par une statue, où se tenait la sainte Vierge dans ses différentes apparitions ; le rocher de Massabielle dont la base est arrosée par le Gave du Pau ; enfin, la magnifique église de Lourdes, représentée par une élégante petite chapelle. Cette chapelle est précédée d'une avenue splendide, bordée d'érables de chaque côté ; le site qu'elle occupe est charmant. Il est difficile de trouver un lieu plus propre à la méditation et à la prière. Là, tout respire l'amour de Marie, dont le nom est gravé dans le rocher, tout près de la grotte, par le Créateur lui-même ; c'est donc l'endroit choisi par Dieu pour prier Celle qui écrasa la tête du serpent. Là, le catholique peut parler, librement et dans la solitude, à la plus tendre des mères.

Il n'y a pas de doute qu'avant peu d'années, le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes de Saint-Michel deviendra célèbre dans toute la Province, et que l'on y accourra en foule pour demander des guérisons physiques et morales comme celles qu'obtiennent aujourd'hui les fidèles au pèlerinage de la Bonne Sainte-Anne.

Le Mexique, paraît-il, est à négocier un emprunt de \$60,000,000 sur le marché de New-York, afin de se libérer envers l'Angleterre. En 1879, dit le *Chronicle* de San Francisco la dette totale du Mexique s'élevait à \$425,500,000, dont \$75,000,000 étaient dus à des prêteurs anglais.

On écrit de Palmira, Neb :

Le Rév Père Clément, prêtre canadien de Péoria Illinois, a dû, l'an dernier, abandonner ses missions pour cause de santé. Ses longs et pénibles travaux, les misères incroyables de toutes sortes qu'il a endurées dans des missions lui ont fait contracter de dures et pénibles maladies. Il a passé l'an dernier à l'hôpital Saint Joseph, Chicago, où il a suivi un traitement particulier. Bien des fois les médecins ont désespéré de ses jours, dont ils croyaient la fin bien prochaine. Au mois de mai dernier, il a commencé à prendre un peu mieux ; et dernièrement, sur l'avis de ses médecins, il laissait l'hôpital pour le Far-West, à la recherche d'un climat plus favorable à sa santé. Le Père Clément voyage actuellement dans le Nebraska, et bientôt il se rendra dans l'Utah et la Californie. Puissent ses vœux se réaliser bientôt !

Notre commerce avec la France.

Les importations françaises au Canada se composent d'une grande variété de marchandises, dont la valeur s'élève à la somme de \$2,316,000. Nos exportations en France augmentent depuis quelques années, mais leur valeur ne dépasse pas encore le chiffre de \$615,159.

Le tableau suivant nous fait connaître la valeur des importations françaises par province :

Québec	\$1 583 113
Ontario	533 445
Nouveau-Brunswick	78 965
Nouvelle-Ecosse	69 325
Manitoba	32 693
Colombie Anglaise	13 894
Ile du Prince-Edouard	5 042

En tout..... \$2 316 480

Nos exportations en France peuvent se répartir par province comme suit :

Nouveau-Brunswick	\$283 845
Québec	216 325
Ile du Prince-Edouard	65 709
Nouvelle-Ecosse	49 015
Ontario	519

Il ne faut pas oublier aussi nos exportations dans les possessions françaises qui ont atteint une valeur d'un demi-million pendant le dernier exercice.

Ainsi le Nouveau-Brunswick a expédié du bois pour une valeur de \$22,411 dans les possessions françaises en Afrique et dans l'île St-Pierre. La Nouvelle-Ecosse a exporté du bois et des produits agricoles pour la somme de \$316,458 dans les Indes Occidentales françaises. Québec a aussi expédié du poisson, des produits agricoles et d'autres produits à St-Pierre pour une valeur atteignant le chiffre de \$23,532. La province d'Ontario ne compte aucun envoi dans les possessions françaises.

Quant aux exportations directes du Canada en France, c'est le Nouveau-Brunswick qui occupe la première place sur la liste, et ses envois se composent principalement de produits de forêts.

La Nouvelle-Ecosse expédie du bois, du charbon et de l'écorce pour tanner.

Les exportations de la province de Québec comprennent des douves, des planches, des madriers, du bois carré 60,000 minots de blé et 27,000 minots de seigle.

Nous terminons en donnant le tableau général de nos exportations en France pendant l'année 1883 :

	Valeur.
Produits de mines	\$ 1 525
pêcheries.....	21 122
forêts.....	417 089
agricoles.....	107 540
Objets fabriqués	67 683
Divers	200
En tout.....	\$615 159

Un grossier mensonge

Sous ce titre, on lit dans le *Journal des Trois-Rivières* :

Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières nous a fait remettre, avec prière de la publier, la lettre suivante qui démontre à quelles odieuses calomnies les prédicants protestants ont recours dans les pays de mission, pour faire de la propagande en faveur de leur secte :

Byrouth, le 16 juillet 1884.

Monseigneur.

Nous avons lu dans le journal protestant arabe "*La Revue Hebdomadaire*" que "Trente prêtres papistes, dans le

Canada, ont récemment déserté l'Eglise de Rome pour suivre désormais la Doctrine Evangélique."

Nous leur avons répondu dans notre journal catholique *Le Bachir*, que cette nouvelle à sensation nous paraissait inventée pour faire pièce aux catholiques dans notre pays de Syrie.

En effet comment penser que des prêtres, dont la réputation d'attachement sincère au siège apostolique a traversé les mers, aient si lâchement renié leur foi, et en si grand nombre ? Ce serait une chose sans précédent dans notre siècle.

Et ce qui semble confirmer le démenti, c'est que les journaux aient tous fait silence sur un point de cette nature : les bons auraient gémis, et les mauvais auraient triomphé.

D'ailleurs l'expérience nous force à une juste défiance sur les bruits que font circuler les prédicants américains et les journaux qui leur servent d'organe. Maintes fois ils ont publié aux Etats Unis des nouvelles du même acabit sur les conversions opérées par leurs coréligionnaires en Syrie ; ces prétendues conversions n'existaient que dans les colonnes de leurs journaux : ici il n'y en avait pas trace. Etant sur les lieux nous avons pu le constater et juger de la bonne foi de ces Messieurs.

Nous les avons menacés d'en référer à Votre Grandeur, Monseigneur, ainsi qu'aux autres Evêques du Canada, afin d'avoir de source sûre toute la vérité et de la faire connaître aux populations de la Syrie. Nous espérons donc recevoir au plus tôt de votre part un démenti formel de l'assertion de nos adversaires.

Peut-être, Monseigneur, pourriez-vous faire publier les lignes que j'ai l'honneur de vous adresser. Cette publicité tournerait à la honte du protestantisme, à la gloire de notre sainte religion et à l'honneur du clergé Canadien.

Je suis, Monseigneur,
de votre Grandeur,
le très-humble serviteur,
S. GHANEM S. J.

directeur du journal *Le Bachir*,
Université St-Joseph, Beyrouth, Syrie.

Il est à peine besoin de déclarer que cette nouvelle à sensation affirmant que trente prêtres du Canada ont déserté l'Eglise de Rome pour suivre la Doctrine Evangélique est un odieux mensonge, une infâme calomnie à l'adresse de notre digne clergé.

Elle ne contient pas un mot de vrai et la catholique population canadienne n'a été témoin de l'apostasie d'aucun de ses prêtres depuis de bien longues années.

C'est une invention éclosée dans le cerveau malade de quelque prédicant protestant à bout de ressource, et qu'il suffit de mettre en lumière pour en démontrer l'absurdité.

Il faut que les directeurs de "*La Revue Hebdomadaire*" n'en soient pas à leurs premières armes pour avoir publié l'odieux mensonge auquel le distingué correspondant de Beyrouth fait allusion.

Il y a en effet dans cette calomnie une audace qu'on n'a pas l'habitude de trouver dans la presse, même la moins scrupuleuse à l'égard de l'authenticité des faits qui peuvent se produire dans un pays, si éloigné qu'il puisse être.

Un arrêté du gouvernement prolonge de 10 jours la saison de pêche du homard, pour l'année courante, dans les provinces de Québec et de l'île du Prince-Edouard et dans les comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et cette partie du comté de Westmoreland, située sur le détroit de Northumberland, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Les pêcheries du Canada.

Les pêcheries du Canada sont une des principales sources de la prospérité du pays. Nous devons donc encourager cette industrie par tous les moyens possibles et travailler à en développer davantage l'exploitation. Nous sommes heureux de constater que nos pêcheries font du progrès depuis quelques années, sous le double rapport de la condition et du rendement, et que leur valeur accuse une augmentation considérable. Ainsi nous voyons d'après les livres bleus, que la valeur des pêcheries, en 1882, était de \$16.824.092.34 et qu'en 1883, elle a été portée à la somme de \$16.958.192.98. C'est donc une augmentation de \$134.100.14, et dans ce calcul nous ne comprenons pas les produits de la province de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest dont nous n'avons pas la statistique, mais que nous pouvons évaluer à \$50.000. On peut dire que les pêcheries du Canada représentent une valeur totale d'environ dix-sept millions de piastres.

Le tableau suivant nous fera connaître la valeur des pêcheries de nos différentes espèces de poissons :

Morue.....	\$4 507 110 25
Hareng.....	2 263 326 66
Homard.....	1 949 253 71
Saumon.....	1 518 126 61
Maquereau.....	1 329 485 46
Egrefin.....	609 966 50
Merluce.....	511 983 50
Truite.....	408 995 12
Merlan.....	369 504 50
Sardine.....	347 632 00
Poisson blanc.....	268 222 56
Eperlan.....	254 456 58
Huitres.....	151 620 00
Gaspereau.....	150 498 00

Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner séparément la statistique du rendement des pêcheries dans les provinces. Voici la valeur comparative pour les années 1882 et 1883 :

	1882	1883
Nouv.-Ecosse.....	7 131 418 36	7 689 374 75
Nouv.-Brunswick.....	3 192 338 85	3 185 674 88
Québec.....	1 976 515 81	2 138 997 12
Ile du P. Édouard.....	1 885 687 25	1 272 467 93
Colombie Britan- nique.....	1 842 675 05	1 644 645 42
Ontario.....	825 457 02	1 027 032 88

Total.....\$16 824 092 34 \$16 958 192 98
16 824 092 34

Augment..... 134 100 64

Le service des pêcheries, pendant l'exercice arrétant au 30 juin 1883, a nécessité une dépense totale de \$114,673.76 qui se répartit comme suit :

Service général.....	\$ 62 341 43
Pisciculture.....	25 776 87
Entretien et frais pour la Con- dienne.....	26 555 46

En tout.....\$114 673 76

Pendant la saison de 1883, il a été délivré 4,495 permis de pêche.

Il y a dans Los Angeles des fermes d'une étendue étonnante et dont les produits atteignent un chiffre fabuleux. Nous remarquons par exemple la ferme Santa Anita, qui est probablement la plus considérable ; elle renferme 1,200 acres en vigne, 10,000 en oranger et en citronnier, 2,000 en grenadier, 3,000 en noyer, 3,000 en amandier, 2,500 en pêcher, 4,000 en poirier, 2,000 en abricotier, 1,000 en figuier, et l'on remarque sur cette

ferme 25,000 moutons 2,000 vaches et cochons et plusieurs centaines de chevaux et de mulets. Cette année, on a ensemencé 17,000 acres en céréales.

RESUME DES DEPECHEES

EUROPE

FRANCE

Paris 13.

M. Eugène Dumont, archéologue est mort.

Versailles 13.

Le parlement a rejeté l'amendement qui proposait que les sénateurs fussent élus par le peuple.

Le projet de loi de réforme constitutionnelle a été voté ensuite.

Marseille 13.

Il y a eu aujourd'hui douze décès cholériques en cette ville, un à Reims et neuf à Toulon.

Paris 14 août 1884.

Le sénat a voté aujourd'hui un crédit de cinq millions de francs pour continuer les opérations à l'île de Madagascar.

A la chambre des députés, la commission du budget a annoncé qu'elle consentirait à voter un crédit de 38 millions pour l'expédition du Tonquin mais elle ne veut pas prendre la responsabilité de nouveaux crédits.

M. Raoul Duval s'est opposé à ce crédit de 38 millions et en a demandé le rejet.

M. Ferry a rappelé que la conduite du gouvernement dans la question de l'Orient avait été approuvée par les Chambres. Il a accepté volontiers la responsabilité du traité de Tien-Tsin. Le Hung-Chang a consenti à la date fixée pour l'évacuation des différentes places. Le protêt de Tsung-Li-Yamen et venu trop tard pour être pris en considération, vu que l'affaire de Lang-Son avait déjà eu lieu. M. Ferry prétend que la Chine a honteusement violé le traité de Tien-Tsin. L'amiral Lespes a reçu l'ordre de détruire les forts de Kelong mais ceci ne signifie pas que la France a déclaré la guerre à la Chine. Il soutient que le gouvernement a consulté les chambres avant d'agir.

Il y a eu 15 décès causés par le choléra à Arles, un à Aix, un à Cette et 5 à Ville-Dieu.

On annonce aussi qu'il y a eu plusieurs décès dans le département des Bouches-du-Rhône.

Marseille 14 août 1884.

Vingt personnes sont mortes du choléra aujourd'hui. La chaleur augmente.

Toulon 14 août 1884.

Deux décès causés par le choléra dans les faubourgs de la ville et un dans le camp de la marine.

La Chambre des députés a voté, par 350 voix contre 152, le crédit proposé par la commission du budget pour l'expédition du Tonquin.

Paris 15.

Il y a eu trois décès causés par le choléra à Toulon, pendant les dernières 24 heures, 6 à Carcassonne, un à Nîmes et 7 à Cette.

Marseille 15.

Quatorze personnes sont mortes du choléra aujourd'hui.

Toulon 15.

Il n'y a pas eu de décès aujourd'hui, mais six nouveaux cas se sont déclarés.

Paris 17.

Le projet de loi de révision tel qu'adopté par le Congrès de Versailles a été voté par le Sénat ; et les Chambres ont été prorogées.

Il y a eu hier trois décès à Arles, deux à l'asile des aliénés d'Aix et plusieurs en ville ; six à Avignon, cinq à Lunel, trois à Cette, six à Perpignan, cinq à Rivesaltes, et

quinze en deux jours à Carcassonne. Plusieurs cas se sont déclarés dans le département du Gard.

Trois personnes sont mortes du choléra à Marseille le 16 du courant, et seize, le 17.

En général l'épidémie semble augmenter d'intensité depuis quelques jours.

Le général Négrier remplace le générale Millot comme commandant des troupes françaises au Tonquin.

Paris 18.

Le général a Millot télégraphié qu'il a publié une proclamation renfermant l'ultimatum relatif aux prétentions du régent.

Le drapeau français flotte sur la citadelle de Hué, capitale de l'Annam.

Tous les officiers de marine en congé, à Toulon, ont reçu ordre de reprendre le service, en prévision de la guerre avec la Chine.

Une dépêche d'Alger annonce qu'un steamer est parti pour le Tonquin avec 300 hommes de troupes et du matériel de guerre.

Marseille 18.

Il y a eu quatre décès cholériques hier à Marseille, et quatorze aujourd'hui.

Pendant les dernières 24 heures cinq personnes sont mortes du choléra à Hérault et cinq à Ales.

Toulon 18 août 1884.

L'épidémie augmente d'une manière alarmante. Six personnes sont mortes de 10 heures a. m. à 6 heures p. m.

Une personne est morte à Dunkerque. La population est dans la consternation.

Paris 19.

L'amiral Courbet a reçu ordre de s'emparer de l'arsenal de Fou-Tchéou si la Chine ne se rend pas aux demandes de la France.

Marseille 19.

Pendant les dernières 24 heures on a enregistré 14 décès cholériques et neuf aujourd'hui.

Toulon 19.

Il y a eu trois décès hier la nuit. Les cas mortels augmentent considérablement.

ANGLETERRE

Londres, 13.

Le duc de Wellington est mort subitement en entrant dans un convoi de chemin de fer ; il a succombé à une maladie de cœur.

Londres 14 août 1884.

La prorogation du parlement anglais a eu lieu aujourd'hui.

Un navire de guerre anglais a été envoyé à Heligoland pour protéger les pêcheries anglaises.

Londres 15 août

Le général Stephenson a reçu ordre de prendre le commandement de l'expédition qui doit aller au secours du général Gordon. On dit que le roi d'Abyssinie se joindra à cette expédition.

Le commerce du coton languit beaucoup, les fabriques ne sont en opération que quatre jours par semaine.

AUTRICHE

Vienne, 13.

Il s'est commis ici des vols de lettres contenant des valeurs considérables.

Bismark travaille à arrêter le flot de l'émigration qui se dirige vers les Etats-Unis ; il prétend que les institutions américaines ne sont pas du tout en harmonie avec celles de l'Allemagne.

Vienne 19 août 1884.

Le gouvernement autrichien est prêt à se joindre à la Russie et à l'Allemagne pour expulser les anarchistes, si toutefois la Russie consent à renvoyer les Autrichiens et les Hongrois qui font partie de l'armée et de l'administration russe.

RUSSIE

St Pétersbourg 14 août 1884.

Une fondrière a fait explosion hier à Kazan ; dix personnes ont été tuées et cinq édifices ont été incendiés.

St-Petersbourg 16 août 1884.

Le nihilisme se propage dans les écoles. Un certain nombre de professeurs d'universités ont été destitués par le czar.

Varsovie 17 août 1884.

Un certain nombre de russes à Plouk, parmi lesquels on remarque des magistrats, ont été arrêtés et envoyés à la citadelle. Ils sont accusés de former parti du comité central des nihilistes.

ALLEMAGNE

Berlin 15 août.

On a arrêté à Coblenz deux individus, qu'on croit être des officiers français, au moment où ils prenaient les plans des fortifications.

ITALIE

Rome 17 août

Il y a 13 cas de choléra à Campo-Baso, 3 à Castel-Nuovo, 2 à Sermez-zama et 6 à Villafranca.

Les brigands recommencent leurs déprédations en Italie.

Le *Popolo Romano* annonce que la première vente des biens spoliés de la Propagande aura lieu lundi. Les propriétés qui doivent être vendues comprennent les terres d'Imola, de Ravenne et de Corrége. D'autres ventes auront lieu à Trosinone.

Rome 19 août 1884.

Les troupes ont capturé 6 brigands dans les environs de la ville. Les prisonniers ont fait une lutte désespérée.

ESPAGNE

Madrid, 18 août 1884.

Les sauterelles exercent des ravages considérables au centre de l'Espagne. Les dommages causés aux récoltes sont évalués à \$10,000,000.

BELGIQUE

Bruxelles 18 août 1884.

Les libéraux s'opposent de toutes leurs forces à l'adoption du projet de loi concernant l'éducation. Si cette loi est adoptée, ils se proposent de demander au roi d'y apposer son veto.

TURQUIE

Constantinople 13.

Trois autres tribus se sont réunies aux insurgés dans le Yémen. Toutes les troupes disponibles ont été dirigées vers ce point.

CHINE

Shang-Hai 13.

Li-Hung-Chang a été mis en accusation pour avoir voulu vendre la flotte marchande chinoise à une compagnie américaine.

Pékin, 13.

Les protestations de la Chine adressées aux puissances sont basées sur le fait que les Français ont bombardé Kelong sans faire une déclaration de guerre.

Fou-Tchéou 15 août.

Les Chinois se croient en état de résister aux Français. Les résidents étrangers, surtout ceux de l'île Formose, sont dans une situation critique.

L'amiral Dewell, de l'escadre anglaise, vient d'arriver à Fou-Tchéou pour s'entendre avec d'autres officiers de marine sur les mesures à prendre pour protéger les Européens en Chine.

Hué 17.

Le couronnement du nouveau roi a eu lieu aujourd'hui.

Shanghai 17 août.

Le ministre des affaires étrangères s'est adressé aux puissances étrangères et demande leur intervention à l'égard de l'attitude de la France.

Souakim 16.

Dans l'espace de trois jours, on a 70 cas d'insolation.

Les rebelles continuent de faire feu sur la ville. Un grand nombre de personnes ont été blessées.

Shangai 19 août 1884.

Il n'y a aucune apparence d'un règlement amical des difficultés entre la France et la Chine.

Il paraît que l'empereur a décidé de déclarer la guerre à la France.

Les plénipotentiaires chinois ont été appelés à Pékin.

ANTILLES

Havane 17 août.

Quarante-quatre personnes sont mortes de la fièvre jaune pendant cette semaine.

EGYPTE

Le Caire 18.

Le général Gordon a écrit, à la date du 20 juillet, qu'il était encore en sûreté et qu'il pensait défendre Khar-toum jusqu'à l'arrivée des renforts.

Le président du conseil législatif égyptien est mort.

Souakim, 18 août 1884.

Deux neveux d'Osman Digma ont été tués lors de l'attaque de dimanche dernier.

ARABIE

Aden, 18 août 1884.

Le scheik Sharfuden est à la tête des rebelles du Yémen.

Les marchands fuient Massouah dans la crainte que les Abyssiniens dévastent le pays environnant.

AGRICULTURE

RÉCOLTE DES POMMES DE TERRE

L'arrachage des pommes de terre est une opération de première importance : s'il est fait en-temps opportun, c'est-à-dire à l'époque de leur maturité, par la partie supérieure, les feuilles desséchées naturellement indiquent leur état complet de maturité.

Tout le monde sait que l'arrachage doit être pratiqué par un beau temps, en laissant se ressuyer sur le sol pendant une journée ou deux les tubercules propres à la nourriture de l'homme et des animaux.

Quant aux tubercules choisis pour la semence, il ne faut pas les rentrer de suite ni les mettre en tas ; après de nombreuses expériences, il a été constaté qu'on peut les laisser sur le terrain pendant huit ou dix jours, ou dans une cour un peu ombrée. Ce procédé a pour effet de parfaire la maturité des pommes de terre destinées à la semence.

Lorsqu'on aura rentré la semence dans la cave ou dans tout autre endroit destiné à sa conservation, en ayant soin d'isoler les tubercules par des planches, il faudra prendre encore quelques précautions. Il faudra avoir soin de les remuer une fois par mois, afin que la semence jouisse de la même quantité d'air et de lumière, seul moyen de la conserver saine jusqu'au moment de la plantation sans épuisement aucun.

Si nous avons dit plus haut que le dessèchement naturel des feuilles est le signe de l'arrachage, c'est pour démontrer qu'on commet souvent une faute très grave en rentrant ensemble et en mettant sur le même tas les pommes de terre dont les feuilles ont été grillées, soit par une fumure trop abondante, soit par une saison pluvieuse et très chaude. Les tubercules qui se trouvent sous ces feuilles grillées sont entachés de la maladie, et ils peuvent, au moyen du contact, par leur nourriture, gâter les tubercules sains, par suite occasionner une perte considérable qu'on évitera en faisant le choix sur le terrain de la récolte. Ce choix permettra de les consommer ou de les vendre de suite.

PETITES NOUVELLES

PROCESSION A L'HOPITAL GÉNÉRAL.—Il existe une coutume pieuse à l'Hôpital Général et dont l'origine remonte à une date très reculée. Chaque dimanche les religieuses font une procession aux différentes salles des malades pour demander la protection céleste contre le feu.

Mais c'est surtout la fête de l'Assomption que cette procession est faite avec pompe.

Hier donc les religieuses ont fait leur procession annuelle, visitant chacune des douze à quinze chapelles de la maison, les salles des malades etc.

On portait une statue de la Ste-Vierge et l'on chantait des hymnes et des cantiques pieux.

Les étrangers sont admis dans les salles des malades où ils peuvent voir défiler la procession.

C'est un des plus beaux spectacles que l'on puisse voir.

Cette sainte coutume a porté bonheur à l'Hôpital qui n'a pas eu à subir de ces désastreux incendies qui de temps à autre sont venus entraver les progrès des autres monastères de cette ville.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Un jeune Anglais qui avait perdu toute sa fortune aux Etats-Unis est descendu à un hôtel de cette ville où il a tenté de se suicider en prenant une dose de poison.

Heureusement on a pu lui administrer un antidote à temps.

MIRACLES.—Nous avons, hier, mentionné un miracle qui a eu lieu à Ste-Anne. Voici quelques détails :

Le jeune enfant, qui a recouvré l'usage de ses jambes, est fils de madame Doré, de Amsterdam, New-York, veuve depuis deux ans et mère de quatre enfants. L'ainé se morfondit à courir un jour, alors qu'il n'avait que trois ans et perdit l'usage de ses jambes. Madame Doré n'a pu mettre à exécution que cette année le vœu qu'elle fit alors de conduire son enfant à la Bonne Sainte-Anne. M. le curé Gauvreau et ses vicaires auxquels elle fit connaître son malheur à son arrivée à Lévis, lui procurèrent le moyen de continuer son pèlerinage.

L'enfant avait tellement confiance dans sa guérison, qu'avant de partir pour Ste-Anne, il s'était fait une canne qui devait remplacer ses béquilles au retour.

En arrivant dimanche matin à Ste-Anne, il s'est agenouillé au pied de l'autel et s'est mis à implorer avec ardeur la grande thaumaturge.

Dans l'intervalle, sa mère alla à confesse et se plaça ensuite dans un banc. On ne saurait décrire sa joie en voyant tout-à-coup revenir l'enfant qui marchait sans béquilles et appuyé seulement sur la petite canne qu'il s'était fabriquée.

On fit à bord une collecte assez productive pour permettre à ces pauvres gens de retourner chez eux.

—Un vieillard, de St-Sauveur, du nom de Gagné, a aussi été guéri en même temps et a laissé à Ste-Anne ses béquilles désormais inutiles.

ARRESTATION.—Mort en prison.—Lundi soir sur l'ordre de M. le juge Chauveau un nommé Jean Dumontier, facteur, a été arrêté sur accusation de vol de lettres enregistrées.

Son moyen d'opérer consistait à garder les lettres enregistrées en signant lui-même le nom de celui qui était supposé les avoir reçues.

M. le Dr Verge auquel on en parla dit qu'il valait mieux conduire ce malheureux à l'hôpital de la prison que de le laisser chez lui. Il paraît qu'il fai-

sait un usage immodéré et excessif de boissons enivrantes.

C'est dans cet état qu'il a été conduit à la prison hier soir. Le malheureux est mort cette nuit.

—Les Maux de Tête, la Constipation, les Hémorroïdes sont radicalement guéris par l'emploi judicieux des *Pilules d'Ayer*.

CHALEUR.—Voici un tableau de la chaleur qu'il a fait mardi, d'après le thermomètre Fahrenheit.

A midi : 110° au soleil et 97° à l'ombre.

A 6 heures p. m. : 90°.

A minuit : 80°.

Ne se dirait-on pas en plein Sahara !

A Montréal, voici la chaleur qu'il a fait hier :

D'après le thermomètre *maxim. et minim.*

5 h. p. m. 8 h. a. m. 2 h. p. m.

83° 75° 90°

Maximum Minimum

92° 70°

On voit que ça n'approche pas Québec.

NOYÉ.—Un nommé Octave Rousseau s'est noyé dimanche dernier, en se baignant dans la rivière St-François en face de Sherbrooke.

Il était âgé de 20 ans.

UN FUYARD.—Un enfant de 11 ans, Jean-Baptiste Bissonnette, qui était détenu à l'hospice St-Joseph de la Délivrance à Lévis, ayant pris la fuite, a été capturé et condamné à trois ans d'école de réforme à Montréal. Il est parti lundi soir, pour sa nouvelle destination.

PILULES HOLLOWAY.—Les changements de température et les temps humides frappent terriblement sur le corps humain, en détériorant le sang et en produisant des résultats morbides dans ses réservoirs—les poumons. De là et de tous côtés, se produisant des bronchites, les pleurésies, l'asthme, la consommation, lesquelles affections peuvent être promptement guéries par les remèdes infailibles d'Holloway dont les principes actifs purifient le sang et font que toutes les matières morbides sont promptement chassées du corps. Dans les cas d'indigestion, de faiblesse de faiblesse de vue, de migraine, de lassitude de physique et mentale, ces restauratives Pilules agissent comme un charme. Elle chassent les rhumatismes et la goutte, de même qu'elles corrigent infailliblement les maladies des femmes, jeunes ou vieilles, délicates ou robustes.

DE RETOUR.—Son Excellence le gouverneur général, Lady Lansdowne et leur suite sont revenus de leur voyage au Saguenay, hier soir, par le "Druid," et se sont rendus de suite à la citadelle.

Aux nouveaux abonnés

Sur réception d'UNE PIASTRE seulement, vous recevrez le JOURNAL pendant un an, ainsi que les trois volumes mentionnés plus hauts qui sont d'une grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au JOURNAL DES CAMPAGNES qui se publie tous les JEUDIS contenant 16 pages de matières à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,

Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,

Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

Elséar Bédard,

Agent du Journal des Campagnes.

9, RUE BUADÉ, QUÉBEC.

Seul autorisé à donner les Cadeaux aux nouveaux abonnés.

Naissance

A Adams, Massachusetts, E. U., le 17 août courant, Madame J. S. Bordeleau, un fils.

Décès

Le 13 courant, au faubourg St-Jean, Québec, Louis Plamondon, Ecr, Avocat, à l'âge de 66 ans et 24 jours.

A St Roch, Québec, le 15 du courant, Marie Amanda Beatrix, enfant de Joseph Nadeau, Ecuier, Avocat, âgée de six ans.

A St Roch, Québec, le 13 courant, madame Antoine Pouliot, née Caroline Bédard, à l'âge de 52 ans et 3 mois.

A Lévis, le 13 courant, à l'âge de trois ans, Marie Anne Elizabeth, enfant de M. Godfroy Gélley, arrimeur.

A Montréal, le 13 courant, à l'âge de 19 ans, dame Marie Beaudouin, épouse de M. Joseph Bourgeois, cordonnier.

A Montréal, le 11 courant, à l'âge de trois mois et 17 jours, Marie Joseph Marc Alexandre, enfant de M. Alexandre Prud'homme, marchand.

A Montréal, le 11 courant, à l'âge de 7 mois, Joseph Raoul Jacques Louis, enfant de M. Alf. Renaud.

A St Sauveur, Québec, le 13 du courant, à l'âge de 17 mois, Joseph Pierre, enfant de M. Abraham Pâquet.

A St Adrien le 11 août, à l'âge de 66 ans, dame O. Bellerose, née F. Jannelle.

A Lewiston, E. U., le 8 du courant, Eugénie, enfant de M. Sabin Vincent.

A Lewiston, E. U., le 8 du courant, Bénédict Fortier, âgée de 13 ans, enfant de M. Ludger Fortier.

A St Luc, le 14 août, M. Emile Edmond Moreau, à l'âge de 27 ans. Il laisse une femme et deux enfants.

A Montréal, le 12 courant, Alphonsine Poitras, à l'âge de 15 ans et 4 mois.

A Ste Thérèse, le 12 courant, à l'âge de 40 ans, madame Olympe Alin, épouse de M. Placide Deslauriers.

A St Roch, Québec, le 19 courant, à l'âge de 10 ans, Marie Adiana, enfant bien aimée de M. Arsène Beaulieu, menuisier.

A St Roch, Québec, le 18 du courant, à l'âge de 3 mois et 2 jours, Marie Anne Angéline Albertine, enfant de M. Elzéar Martel, menuisier.

A Lévis, le 18 du courant, à l'âge de 19 ans, Richard Kromstrom, fils de John Kromstrom.

A Lévis, le 16 août, Marguerite Marie Louise, enfant de Séraphim Paulet, conducteur sur l'Intercolonial.

A Spring Lake, Michigan, le 11 du courant, à l'âge de 31 ans, madame Hermine Ruel, épouse bien aimée de M. Johnny Rouleau.

A Moncton, N. B., le 13 août, à l'âge de 32 ans et 6 mois, Scholastic Doiron, épouse chérie de Joseph R. Malenfant.

A St Norbert, N. B., le 3 courant, Eulalie Maillet, épouse de Daniel Gallant, à l'âge de 55 ans.

A Bathurst, N. B., à l'âge de 17 ans, Dlle Sara Camilla McGinley, fille cadette de M. James McGinley.

A Woonsocket, E. U., le 11 août, madame Vve Marie Tessier, à l'âge de 83 ans.

A Boston Highlands, à l'âge de 8 ans et 6 mois, Marie Marguerite, fille cadette du Dr G. H. Desjardins.

A Saint Joseph de Lévis, à l'âge de 60 ans, madame Marie Félicité Boulanger, épouse de Pierre Turgeon.

Au faubourg St Jean, Québec le 17 août, Jos. Lazarius Edgar, enfant de Jos. William Carrier, à l'âge de 8 mois et 5 jours.

A St Michel de Bellechasse, le 16 courant, sieur Jean Audet dit Lapointe, pilote, à l'âge de 73 ans.

A Saint Rémi, le 14 courant, à l'âge de 83 ans, M. Joseph Bédard, frère de feu M. l'abbé Pierre Bédard, premier curé de Saint Rémi.

A vendre.

UN MOULIN A SCIE ET A FARINE,

situé près de l'EGLISE DE ST-RAYMOND, à environ soixante pieds de la ligne du chemin de fer du lac St-Jean.

S'adresser à

P. GIRARD,
St-Raymond.

Québec, 30 juillet 1884—2f.

18

INDULGENCE ET EXCÈS

Soit que l'on mange ou que l'on boive trop, ça ne fait aucun mal si l'on se sert des Amers de Houblon qui donnent un bel appétit si l'on en prend avant le repas, et éloignent toute pesanteur, douleur et incommodité, si on les prend après. Ils laissent la tête à l'aise, les nerfs tranquilles et toutes les sensations aussi agréables, faciles et heureuses qu'auparavant. Les effets plaisants d'un dîner chrétien ou somptueux continuant plusieurs jours après.

TÉMOIGNAGE ÉMINENT

New-York Witness, 15 août 1880.

Je trouve qu'en sus des pures essences contenues dans leurs compositions, ils contiennent des principes des Racines de Houblon et autres racines médicinales bien connues et hautement appréciées, des feuilles et des tentures en quantités suffisantes pour rendre l'article que ses inventeurs disent être, c'est-à-dire, une préparation médicinale et non un breuvage non convenable et incertain devant servir que comme médecine.

Après une analyse soignée de leur formule, laquelle a été attestée sous serment.—Je trouve que dans chaque verre à vins des Amers de Houblon, les propriétés médicinales en dehors des essences distillées sont égales à une dose complète pour un adulte, lequel fait, dans mon opinion, le soumet à un régime interne, semblable à un Ver Médicinal.

GREEN B. BAUM, U. S., Conn., In Riv.

FOIE DURCI

Il y a cinq ans, je tombai malade avec des maux de rhumatisme, de rognons et de foie. Depuis ce temps je n'ai pu absolument rien faire. Le foie me vint aussi dur que du bois; j'avais les membres enflés et pleins d'eau. Les meilleurs médecins s'accordaient à dire que rien ne pouvait me sauver. Je résolus d'essayer les Amers de Houblon: j'en ai pris sept bouteilles: la dureté a cessé dans mon foie, l'enflure a disparu de mes membres, ils ont fait miracle dans mon cas. Autrement je serais à présent dans la tombe.

J. W. MOREY, Buffalo, Octobre 1861.

PAUVRETÉ ET SOUFFRANCE

J'étais accablé de dette, de pauvreté, de souffrances dequies des années, causées par une famille malade et des comptes nombreux chez le médecin. J'étais complètement découragé. Jusqu'à ce que, il y a un an, d'après le conseil de mon pasteur, je commençai à me servir des Amers de Houblon, et dans l'espace d'un mois nous étions tous bien.

Personne n'a été malade chez nous depuis ce jour, et je dois dire à tous les pauvres, vous pouvez procurer la santé à vos familles pendant un an avec les Amers de Houblon pour le prix que vous coûtera une seule visite du médecin. Je le sais.

UN OUVRIER.

PETITES NOUVELLES

BLEUET.—Dans la paroisse du Cap de la Madeleine on a vendu pour plus de \$4000 de bleuets cette année.

NOTÉ.—Lundi matin, un jeune garçon de 16 ans, nommé Thomas Saint-Hilaire, qui était employé comme manœuvre à bord du steamer "Miramichi," s'est noyé en face de la douane, Montréal.

Il était monté sur le tambour d'une des roues du vapeur et essayait de puiser de l'eau, lorsqu'il glissa et tomba dans le fleuve; il ne revint pas à la surface et on ne put le sauver.

Le défunt demeurait aux Eboulements, comté de Charlevoix, et avait été employé à bord du "Miramichi" depuis le printemps.

"DODGE".—Le dernier "dodge" inventé par l'orgueil féminin.

Imaginez-vous que les filles de "factorie" aux Etats-Unis, pour donner le change au public sur leur état, emportent avec elle, en allant et revenant, livres, cahiers de musique, etc.

Elles croient se faire prendre ainsi pour des demoiselles de l'académie.

Quelle absurde conception. Avoir honte du travail! mais ne sait-on pas que le travail ennoblit.

NOYADE.—A environ trois milles en bas de l'île aux Grues, Neil Glover, passager à bord du "Corean" est tombé à l'eau. On stoppa immédiatement le steamer et une chaloupe fut envoyée au secours du naufragé. Mais on ne trouva que son chapeau. Le défunt qui

n'était âgé que de 23 ans, avait donné, pendant le cours de la traversée, plusieurs signes de désespoir et de dégoût de la vie. Il était natif de Glasgow, Ecosse.

LE CANNIBALISME.—On assure qu'il y a eu de vraies scènes de cannibalisme parmi les survivants de l'exploration Greely, mais il sera difficile de prouver les faits. La crainte d'avoir à subir un procès en cour martiale empêchera les coupables de dévoiler la vérité.

Quoiqu'il en soit et quoiqu'on en connaisse il est clair que l'expédition Greely est un des plus grands désastres de notre temps.

GRENOUILLES.—Encore une nouvelle industrie au Canada: la pêche aux grenouilles.

La province d'Ontario en exporte une grande quantité aux Etats-Unis où les gourmets en font leurs délices. De fait, les cuisses de grenouilles bien apprêtées sont fort tendres et des plus appétissantes. On dirait du veau. En avant donc les pêcheries... aux grenouilles.

Il en restera toujours assez pour la musique.

Est-ce que personne ne songera à utiliser les maringoins, maintenant.

(Le Sorelois.)

ACCIDENT.—On écrit de Philadelphie en date du 12 courant:

"Un terrible accident est arrivé hier, sur la ligne de Gettysburg et Harrisburg, en Pensylvanie. Un train se composant de trois wagons et de sept voitures de voyageurs, venant de Gettysburg, allait entrer à Carlisle, lorsque la locomotive dérailla et fut renversée dans un ravin de dix pieds de profondeur entraînant le tender qui roula sur elle. Les trois wagons de bagages et un de passagers furent également entraînés en dehors des rails, mais heureusement la secousse ne fut pas assez forte pour les renverser.

"Le mécanicien et le conducteur du train ont été écrasés et tués sur le coup. Ce n'est qu'avec de grandes difficultés que leurs cadavres horriblement mutilés ont pu être dégagés des décombres."

A S TEPÉTRONILLE.—Lundi dernier près de 400 personnes ont pris part au pèlerinage qui a eu lieu à Ste-Pétronille I. O., en l'honneur des reliques de Sainte Philomène. Le plus grand nombre des pèlerins venaient de Québec, Lévis et des paroisses environnantes. Une personne venait même de Valleyfield rendre grâce à la Sainte d'une faveur temporelle obtenue par son intercession.

Nulle doute que la petite revue: *Le propagateur de la dévotion à Sainte Philomène*, publiée par M. l'abbé Paquet, curé de Sainte-Pétronille, a pour beaucoup contribué à accentuer ce mouvement religieux.

MAGARRE.—Mardi soir deux individus de St-Sauveur étant traversés à Lévis ont pu faire la noce toute la nuit à la côte du Passage. Le lendemain, même occupation, même entrain. Un jeune homme du nom de Samson ayant fait connaissance avec eux, la fête continua. Enfin après avoir fait patte de velours ont en vint au coups. Le jeune Samson fut laissé tout sanglant à cet endroit, et les deux agresseurs lui ayant volé ses chaussures et son chapeau, qu'ils remplacèrent par de vraies guenilles, revinrent à Québec.

ACCIDENT.—Mercredi un employé du port, Etienne Montmigny travaillant au chargement du navire "Bertie Biglow" amarré au quai de la fonderie, a eu le pied écrasé entre deux pièces de bois. La blessure n'est pas grave, mais elle nécessitera quelques semaines de repos et de bon soins.

UNE FRÉGATE ANGLAISE.—Une frégate anglaise, la *Garnet*, commandant l'honorable Victor Montagné, doit visiter notre port, à la fin du présent mois.

LES DEBENTURES.—D'après les apparences la municipalité de Lévis va placer facilement les 80,000 piastres de débentures qu'elle vient d'émettre. Plusieurs citoyens de Lévis se proposent d'en acheter au montant d'à peu près 25,000 piastres. Deux ou trois institutions financières de Québec offrent aussi de l'argent. De sorte que ceux qui disaient qu'on ne pourrait pas trouver d'argent, en sont pour leur frais d'éloquence.

VOL AUDACIEUX.—Jeudi dans la nuit un vol audacieux à Ste-Anne chez M Boucher.

Les voleurs ayant fermé à clef les portes des chambres où dormaient les résidents ont fait sauter la serrure d'un coffre-fort qui contenait \$60 en billet de la banque d'Echange. M. le juge Chaudon donna ordre à M. Barrow, courtier de surveiller les personnes qui lui présenteraient de ces billets.

De fait, dans l'après-midi, on lui a apporté les \$60 en billets de la Banque d'Echange pour les faire changer. Il dit au porteur de revenir dans une demi-heure, puis courut avertir le juge Chauveau. Mais notre homme ne revint pas réclamer son argent et il n'a pas encore été arrêté.

ALIMENTATION.—Aux cuisinières de ces dames.—Deux inspirations! deux idées! pour potages... Nous les livrons telles quelles, dans leur forme encore un peu vague: 1. Faire une purée de carottes, navets, oignons, pommes de terre et petits pois; y ajouter un tiers de purée de haricots blancs; assaisonner avec un bon morceau de beurre frais. Servir cette purée avec un bouillon clair de volaille, au riz, aux pâtes, ou mieux encore, aux raviolis; 2. Faire cuire doucement un morceau de jambon cru, coupé en petites tranches (une demi-livre environ), avec de gros oignons, blanchis et coupés (six ou sept) et deux ou trois chicorées bien blanches, puis piler le tout et le passer à l'étamine. Incorporer cet appareil dans un bon roux au bouillon, bien coloré, mais pas trop épais, et finir avec un verre de vin blanc. Servir avec des croûtons frits.

SERPENT DE MER.—Le capitaine du *Silksworth* dit qu'il a vu un serpent de mer près des côtes de Gaspé. Souvent le monstre élevait la tête à une trentaine de pieds hors de l'eau. A fleur d'eau le diamètre de son corps était d'environ quatre pieds. La tête ressemblait à celle d'une anguille de mer, la gueule avait une grande ressemblance avec celle d'un requin; les nageoires étaient immenses, et le cri du monstre était un horrible hurlement. Entrée de ce fait a été inscrite au livre de loch, et l'équipage confirme la narration du capitaine.

ACCIDENT.—M. Oiselle a été blessé avant hier, en travaillant à bord d'un steamer actuellement dans la cale-sèche de M. Davie, à Lévis. Il nettoyait avec du pétrole quelques pièces des machines, tenant d'une main une lampe allumée qu'il eut le malheur d'approcher trop près de son bras. Le feu prit dans les toiles de gros coton, embibées d'huile, et avant qu'on put éteindre les flammes, celles-ci causaient à M. Oiselle de douloureuses blessures.

—Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

RETRAITES.—Il y aura probablement deux grandes retraites, pendant le prochain carême, à l'église St-Jean-Baptiste. Elles seront prêchées par les RR. PP. Rédemptoristes.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargées des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."

Je suis, avec respect,

MRS. ANN O'BRIAN.

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

Le Renovateur des Cheveux DE HALL.

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Médecines.

Feuilleton du Journal des Campagnes

Québec, 21 Août 1884.—No 12

ROGER BONTEMPS

Histoire d'un Notaire

ET D'UNE TONNE DE POUDRE D'OR

(Suite)

—Il ne bouge pas, murmura-t-on. Ohé! camarade! Vous n'êtes cependant pas tombé ivre en revenant de la foire à Hannebont? Êtes-vous blessé? Je suis une bonne âme, Yvon Legoff, de Port-Navalo, sur la rivière d'Auray, dans le département du Morbihan.

Je fis un tel effort que mes lèvres s'entrouvrirent et que je dis :

—Connaissez-vous Nannette?

Mal' ar-Doué! jura-t-on, on quel que chose d'approchant, car je ne sais pas le bas-breton, si je connais, Nannette! oui bien! et Nannon aussi! Il y a plus de six douzaines sur la paroisse de Sainte-Anne! Ouvrez la bouche, mon canarade, et sucez-moi une goutte guinardant, ça vous réchauffera le cœur.

Le goulot d'une bouteille clisée toucha mes lèvres et je sentis la brûlure de l'eau-de-vie. J'ouvris presque aussitôt les yeux. La lueur d'un feu voisin me frappa. Cependant, l'idée que tout cela n'était qu'un rêve s'obstinait en moi.

—Ah! ah! dis-je ranimé tout à coup, car je n'avais d'autre mal que mon extrême faiblesse: merci, Legoff, merci, mon ami. Voilà bien du temps que je cours après vous!

—Voyez-vous ça! répliqua-t-il en réchauffant mes mains dans les siennes. Est-ce que je vous dois de l'argent, l'homme?

Il ajouta avec son bon rire de campagnard naïf, mais malin :

—C'était peut-être vous qui couriez après moi, mon frère, mais, pour sûr, c'est moi qui vous ai attrapé. Voyons qu'est-ce que nous avons? sommes-nous blessé, enrhumé ou malade de la colique?

—J'ai faim, répondis-je.

—A la bonne heure, mal' ar-Doué! moi aussi. Alors ne bavardons pas, et mettons le frikot à la broche.

Je pus me relever avec son secours et j'allai masser les pieds devant son feu. Je songeais en moi-même que j'aurais pu mourir là, à quelques pas du secours, sans l'aide spéciale de la Providence. Ni le chant, ni l'odeur de la fumée ne m'avaient éveillé. Il avait fallu, pour secouer ma torpeur le coup de feu tiré à mon oreille, et surtout la longue égratignure dont l'opossum agonisant avait labouré ma joue.

On l'écorchait ce pauvre opossum, mon sauveur, et malgré ma reconnaissance j'avais grande hâte qu'il fût cuit à point. Yvon Legoff, en disposant sa broche, fredonnait la chanson. Ceux qui aiment cette chanson-là ne peuvent pas s'en passer, paraîtrait-il.

Il s'interrompit pour me dire :

—Nous ne faisons pas bonne garde mon frère. J'allais marcher sur vous et vous ne disiez pas terre et sans feu dans ce pays-ci, court grand risque de ne pas s'éveiller... Ecoutez!

Un sifflement léger et semblable à celui que produit la bouche humaine en frappant de son souffle la lame inclinée d'un couteau se fit entendre du côté de mon ancien gîte. Yvon prit aussitôt d'une main la baguette de son fusil et de l'autre un tison ardent; l'instant d'après il revint,

trainant par la queue un trigonocéphale de magnifique grandeur, et comme je regardais, non sans effroi la monstrueuse vipère, il reprit :

—Celui-là a manqué le coche, mais pas de beaucoup. Je l'ai trouvé rouler à la place même que vous aviez échauffée. Heureusement qu'il n'y avait plus personne.

—Aussi, ne comptais-je pas m'éveiller, dis-je, répondant à une précédente parole.

—Vous êtes sans ressources?

—J'ai mes poches pleines de poudre d'or.

—Chut! Parlez plus bas quand vous parlez d'or. Ces diables de buissons sont comme les murs de chez nous, ils ont des oreilles. Nous sommes dans le range de Gordon Leath.

Il paraît que ces coquins de bushrangers ont chacun leur arrondissement, ni plus ni moins que des notaires.

—L'or ne donne pas à manger, reprit Yvon, qui retourna son rôti, dont l'odeur exquise me prenait déjà au nez et au cœur. Les opossums où les dingos sauvages ne viennent pas se vendre eux-mêmes, comme il est dit dans un conte pour les enfants de mon pays. D'où êtes-vous, vous, mon compagnon?

—De Paris.

—Ah! la grand-ville. On en parle jusqu'à Port-Navalo. Et que faites-vous?

—Je suis notaire.

—Bon! drôle de métier dans le Rodney! Et pourquoi couriez-vous après moi, mon frère?

—Pour vous faire la question que je vous ai déjà adressée.

—Bah! pour savoir si je connais Nannon? Pas possible! Vous êtes donc un brin toqué?

—Pour savoir si vous connaissez ma Nannon à moi, repris-je. Avez-vous été à Paris.

—Au grand jamais.

—Alors, il faut s'expliquer. Quand vous êtes parti de Melbourne, vous étiez sur l'impériale de la patache!

—Pour ça, c'est vrai.

—Vous allumâtes votre pipe avec l'adresse d'une lettre, et qui vous la laissâtes aller au vent.

—C'est possible tout de même.

—J'ai connu ainsi votre nom, et depuis ce temps-là je vous suis, parce que l'écriture de l'adresse appartenait à Nannette.

Yvon se planta deux bons coups de poings par la tête. Ce n'était pas répondre. J'ajoutai :

—Vous comprenez, mon ami. C'était peut-être bien elle que j'avais cru reconnaître dans le train de Paris à Cherbourg. De Cherbourg on peut aller à Auray. Enfin, je ne sais pas moi; mais puisque Nannette vous écrit, j'étais fondé à penser que vous pourriez me donner de ses nouvelles.

—Yvon cessa de se battre et me prit dans ses bras.

—Vous êtes M. Roger! s'écria-t-il. Ça me fit un drôle, d'effet d'entendre mon nom. Yvon poursuivit.

—Mal' ar Doué! mal' ar Doué! Voilà qui est cocasse! Oui, oui; je la connais bien, celle-là! C'est un cœur! une sainte! un ange du bon Dieu!

Il s'interrompit et reprit en me regardant de travers :

—Dites donc, M. Roger Bontemps, il paraît que vous lui aviez fait du chagrin, à la pauvre petite demoiselle.

—Tournez le rôti, Legoff, Nannon et moi, nous sommes pour être mari et femme. Nos affaires ne regardent personne. Dites-moi seulement où vous l'avez vue.

—Parbleu! le bateau qui nous a amenés à Melbourne moi et elle!

Je serais tombé de mon haut si j'eusse été debout. Nannette était en Australie! Je respirais le même air qu'elle! Il n'y a que moi, j'en suis

en chevrottant (et de fait l'opossum brûlait). Dites-moi tout ce que vous savez, et pourquoi Nannon vous écrivait des lettres. Êtes-vous son parent Mais si la bête est cuite, mon camarade, donnez-m'en d'abord un blanc, car je sens que je vais défaillir.

Depuis que le monde est monde, on n'a jamais mangé si bon morceau. Me Piédaniel donnait un dîner fin tous les ans, à la fête de Madame, et il connaissait les bonnes choses. Mais ce coquin d'opossum était par délices. J'en redemandai.

Voilà donc ce que me raconta Yvon Legoff, la bouche pleine, car il avait aussi grand appétit. Je ne sais pas si c'est à cause de la chanson, mais les gars, là-bas, ont maintenant tous envie de trouver un trésor. Vous étiez parti chercher le sien. A bord du paquebot, il avait fait une cruelle maladie qui lui eût été sans doute fatale, sans les soins de celle qu'il appelait un cœur, une sainte, un Ange du bon Dieu; Nannon, en un mot, Nannon l'avait sauvé.

Mais que faisait là Nannon? demanderez-vous Nannon avait un oncle à Cherbourg. L'oncle de Cherbourg, chez qui elle s'était réfugiée après notre séparation, ne se souciait point d'augmenter sa famille. Il avait payé le passage de Nannon, ajoutant à ce bienfait sa bénédiction et Nannon était partie.

—En voilà une, me dit Yvon, qui n'est pas embarrassée! En voilà une qui fera sa fortune sans aller aux mines et sans tondre des moutons! Aussitôt arrivée, elle s'est mise à faire des fleurs. C'est une fée, quoi! Toutes les élégantes de Melbourne sont ses pratiqué. Il n'y avait six semaines que nous étions débarquées que déjà ce n'était plus la fillette pauvre du paquebot. Dans cette enveloppe que vous avez lue, savez-vous ce qu'il y avait? Il y avait une bank-note de vingt-cinq livres, cinq cents bons francs, puis le change: un prêt qu'elle m'envoyait et qui me servit à payer mon équipage de mineur. Un coup d'eau-de-vie, monsieur le notaire, à la santé de Mlle Nannon! Que Dieu la bénisse et vous tout de même, si c'est vous qui devez la rendre heureuse!

Ce bon Legoff avait traversé la mer parce que son vieux père et sa vieille mère étaient pauvres au pays. Il était l'ainé de tout un peuple de petits frères et de petites sœurs. Les mines ne lui avaient pas été favorables; il menait le métier de chasseur d'opossums, et le boursicot qui venait de la vente de ses fourrures allait déjà s'arrondissant.

J'ai mes raisons pour vous parler de lui comme je le fais. Je suis son exécuteur testamentaire, et je désire que chacun de vous le devienne comme moi. Il est entendu que le premier d'entre nous qui en aura la responsabilité fera passer cinq mille francs, port payé, aux époux Legoff, à Port Navalo, Morbihan.

Mornaix, Grelot et le Malgache répondirent :

—C'est entendu.

—Je restai deux semaines avec lui, reprit Roger, et cela nous amène bien près du moment présent, car je vous parle désormais du mois qui vient de finir. Yvon avait une charge de peaux et cherchait, soit à les vendre, soit à acquérir un cheval pour les porter. Nous allions vers le sud. Yvon était chargé de son fusil de chasse; il n'avait pu me fournir qu'un couteau. A mesure que nous avançons vers les mines, nous redoublons de prudence, sachant que les bushrangers sont nombreux vers la limite du désert. Gordon Leath surtout, le terrible Rôdeur-Gris, nous donnait de l'inquiétude.

—Si nous étions pauvres, me disait Yvon, Gordon Leath nous ferait l'aumône de quatre dollars et d'un coup d'eau-de-vie, mais nous som-

mes trop riches.

Et, en effet, telle était la croyance générale dans le range de Rôdeur-Gris. Il donnait aux gens qui n'avaient rien et dépouillait ceux qui avaient beaucoup, laissant toujours néanmoins quatre dollars dans leur ceinture et un coup d'eau-de-vie dans leur gourde.

Voilà dix jours juste, nous franchissions la limite nord du Dalhousie, à la hauteur de Cornella-Creek. Nous suivions les bords de la petite rivière qui arrose grand nombre de stations déjà florissantes. La route où nous marchions était un chemin bien battu se dirigeant vers Oxdale, premier point desservi par les escortes du gouvernement. Une fois là, nous devions être relativement en sûreté.

En marchant, nous causions. Tout à coup Yvon s'arrêta, coupant par le milieu une phrase commencée. Je me retournai vers lui. Il était immobile et pâle.

La nuit approchait. La dernière station rencontrée était à plus d'une lieue derrière nous. Celle vers laquelle nous allions ne devait pas être à une moindre distance. Le pays était un bush ou taillis de myrtacées, au-dessus desquels d'énormes gommiers s'élevaient comme des tours à de larges intervalles. Le Creek Cornella, que nous avions maintenant à notre gauche, n'était qu'un faible ruisseau.

Évidemment, c'était une subite terreur qui faisait Yvon Legoff immobile et muet. Je n'en devinais point la cause.

—Qu'est-ce qui vous prend, mon camarade? demandai-je. Est-ce que vous avez rêvé du Rôdeur-Gris?

Au lieu de me répondre, il arma les deux coups de son fusil. Puis il me montra du doigt la partie de la route qui nous faisait face.

—Je n'ai pas rêvé, murmura. Voyez.

Je regardai de tous mes yeux, et j'allais dire que je ne voyais rien, lorsque j'aperçus, plantée en terre, au centre de la route, une mince perche surmontée d'un chiffon. Sous la perche il y avait un chapeau de cuir gris...

—Celui-ci, mes bons amis, ajouta Roger en frappant sur son propre couvre-chef et vous pouvez très bien vous figurer l'effet qu'il faisait, l'intérieur de la cuve en l'air. Avant que l'étonnement se pût formuler, avant même que ma terreur fût née, une voix retentissante sortit d'un fourré voisin.

—Holà! gentlemen, cria-t-elle, que Dieu protège la reine et l'époux de Sa Très-Gracieuse Majesté, qui est un homme comme il faut, à ce qu'on dit. Avez-vous fait des affaires dans le nord? Je vous invite à mettre mon offrande dans le pauvre chapeau qui est là devant vous.

Nous regardâmes du côté où la voix parlait. Nous vîmes une ombre grise parmi le cher feuillage. Ici la nuit vient vite, vous savez. Le crépuscule s'assombrissait à vue d'œil.

—Si nous lui donnons une demi-douzaine de poignées d'or pour sauver notre reste? opinai-je.

—Mal' ar Doué! gronda Yvon, nous sommes jusqu'au cou dans le traquenard, mon frère! Faites ce que vous voudrez. Je compte sur le double de mon fusil.

Et il dessina un signe de croix, qui mit en gaieté notre interlocuteur invisible.

Invisible n'est pourtant pas le mot, car nous apercevions, ou du moins nous croyions apercevoir son profil à travers le clair feuillage des buissons de myrtes. A tout hasard, je mis la main à la poche et j'avancai vers le chapeau. Yvon me suivit, le fusil en arrêt, comme un chasseur au vol dont le chien rencontre dans un chau-

—Combien m'apportez-vous dans vos ceintures, gentlemen ? demanda la voix, qui avait un méchant accent de sarcasme.

—Une balle et trois chevrotine dans chaque canon, *mal'ar-Doué* ! grommela Yvon. Car, Dieu merci, je me doutais bien qu'il ne s'agissait plus d'opossums !

—Nous comptons, dis-je, vous faire un présent convenable.

—Convenable, mon très-cher ? Tout est donc au mieux. Savez-vous des nouvelles de l'Europe ? Il paraît qu'on se bat en Chine, hé ? l'Angleterre pour toujours ! Qu'est-ce que vous appelez un cadeau convenable ?

Nous étions auprès du chapeau. Le chapeau recouvrait à demi une large bouteille.

Comme je versais la première poignée de poudre d'or dans le chapeau la voix reprit :

—Ce n'est pas cela, gentleman. Reprenez la pincée d'or : c'est votre part, et donnez-moi le reste :

—Vous voyez bien ! s'écria Yvon dont la voix tremblait de colère. J'ai eu trop de peine à gagner mon saint-frusquin. A la grâce de Dieu !

Ses deux coups me partirent dans l'oreille.

L'ombre grise que nous voyions au travers du feuillage n'était qu'à une cinquantaine de pas ; Yvon pouvait passer pour un excellent tireur : l'ombre aurait dû être littéralement foudroyée. L'ombre ne bougea pas.

Mais à quinze ou vingt mètres à gauche d'elle, le buisson s'illumina par deux fois : une balle siffla contre ma tempe, et Yvon poussa un grand cri. D'instinct je me laissai tomber contre terre.

Le pauvre Yvon était couché pour tout de bon. Il avait le crâne fracassé.

Ce n'était pas l'ombre qui avait tiré ; ce ne fut pas l'ombre qui bondit. L'ombre n'était qu'un manequin, destiné justement à décharger les armes des malheureux voyageurs. Gordon Leath, le Rôdeur-Gris, sortit à cheval du buisson et s'élança vers nous.

Il me parut être un splendide coquin, et vous avez-vous sa monture à l'hôtellerie de l'Oiseau-Jaune : un admirable par sang.

Je n'ai pas lu beaucoup de romans mais dans les rares romans que j'ai lus, j'ai remarqué cette ruse usitée dans les guerres sauvages. Je n'avais pas d'ailleurs le choix des moyens ni de stratagèmes. Je fis le mort. Gordon Leath n'était certes pas homme à se laisser prendre à cette naïve manœuvre. Je fus servi par cette circonstance qu'il avait tiré deux coups et, que suivant les apparences, il avait fait coup double.

Arrivé à deux ou trois pas de nous il s'arrêta, et nous examina attentivement aux derniers lueurs du crépuscule. Nous étions tombés, le pauvre Yvon et moi, tout près l'un de l'autre, moi en avant, lui derrière.

J'entendis Gordon Leath qui grommelait :

—Ce serait bien le diable si je les avais tués tous deux raides sur le coup !

Il ajouta en armant son revolver :

—Nous allons tâter le terrain.

Tâter le terrain, pour lui, cela signifiait sans doute nous envoyer à chacun dans le crâne une balle supplémentaire. Je comprenais cela parfaitement, et je me creusais la cervelle pour trouver un moyen de salut, lorsque mon ami Legoff s'agita en un brusque soubresaut. C'était probablement sa dernière convulsion. Gordon Leath, qui mettait pied à terre, lui envoya aussitôt deux balles dans le corps, et, s'élançant, lui écrasa du genou la poitrine.

Ma foi, mes amis, ce n'est pas mon état, mais à la guerre, comme à la guerre. J'exécutai une culbute assez

bien calculée pour tomber juste en face du Rôdeur-Gris qui me visa, qui me manqua, et qui reçut mon couteau dans la gorge. En conscience, il n'aurait pas eu le temps de dire : "Grand merci !"

Mon pauvre Legoff est mort, et bien mort. Je donnai du manche de mon couteau à travers le front de Gordon Leath pour voir s'il avait à réclamer, et je m'assis entre eux deux, ne sachant trop que faire. Aucun de vous n'eût été embarrassé mais moi, je n'ai pas l'habitude.

Chaque fois que je tue un homme, je pense à Me Piédaniel. Il n'a jamais tué personne. Ce sera l'homme le plus surpris du monde quand il saura mes histoires. Et Thomas Stone avait tiré mon horoscope.

Au fond, je ne fus guère plus de cinq minutes à me remettre. Au bout de ce temps comme je n'avais sur moi que des haillons, je changeai de costume avec Gordon Leath. De cette sorte je n'eus pas même besoin de vider ses poches.

Je pris seulement ma poudre d'or dans celles de mon pauvre Yvon, je le couvris de sable le mieux qu'il me fut possible, et je sautai en selle.

Ce Rôdeur-Gris, il faut bien le dire, était un homme considéré ! Depuis huit jours que je porte ses reliques, j'ai recueilli vingt-fois plus de respects qu'en tout le reste de ma vie. Cela ne diminue pas ma vocation pour le notariat, mais je comprends l'état de bushranger.

Vous savez le reste. Il faut que je vois Nannette. Si vous avez deviné le rôle qu'elle peut jouer dans la délivrance de notre Naranja, tant mieux ; sinon je vous le dirai le lendemain de mon arrivée à Melbourne.

X

PAYASAGE AUSTRALIEN

Quand les premiers rayons du jour, passant à travers le maigre feuillage des gommiers, criblèrent la façade orientale de Maison-Seule, le vieux Georgie était assis sur le seuil de sa porte avec Dingo entre ses jambes. Dingo est là-bas un nom d'amitié, comme Fox ou Wolf en Angleterre. On appelle en effet Dingo en Australie, une sorte de chien sauvage, tenant le milieu entre le loup et le chacal, et remarquable surtout par l'absence de chair entre la peau et les os.

Georgie était un hôte loyal, et le peu qu'il gagnait venait de cette réputation solidement établie. Qui-conque mangeait et dormait dans la pauvre auberge de Georgie : avait deux gardiens vigilants : l'homme et le chien, Dingo et Georgie.

Du lieu où Georgie veillait, son rifle en travers sur ses genoux, l'œil embrassait un paysage borné, sombre et vulgaire : un taillis de gommiers sans horizon, mais quelque chose disait que l'espace libre était proche, l'air venait vif, comme s'il eût gardé son élan de la plaine ; les catoës, toujours si nombreux au fond des forêts, n'ennuyaient point du cri discordant de leur réveil, et, au contraire, on entendait à des mystérieuses profondeurs l'appel mélancolique du paon australien, le splendide lyre.

Dans la façon même dont s'éclairaient les objets, il y avait je ne sais quelle confusion étrange. Le soleil levant portait bien des ombres vers l'ouest, mais une autre lumière semblait venir à l'opposite, large et provenant de toute une moitié du ciel. Cette lumière éclairait les troncs à revers, semblable à ces lueurs matinales qui étonnent lustres et girandoles, à la fin d'une nuit de fête.

Il y eut un cri à l'intérieur de la cabane, puis une joyeuse acclamation.

—Allons, Dingo, mon compagnon, dit Georgie en se levant, les pratiques sont éveillées ; ce sera bientôt notre tour de dormir.

Dingo s'étira sans aboyer. Georgie gagna le hangar qui servait d'écurie, et commença consciencieusement la toilette des chevaux. Georgie riait tout bas, en promenant son bouchon de paille sur la robe des nobles animaux amplement repassés. Il murmurait :

—Les pratiques sont en train de dire : "Ah ! que c'est beau ! ah ! que c'est grand ! ah ! que c'est haut ! ah ! que c'est large ! ah ! que c'est ci ! ah ! que c'est ça !" Ce ne sont pas de vrais bushmen. Et tout de même, si mon balcon était à cinq mille de Londres, je gagnerais tous les ans une fortune, rien qu'à verser de l'ale aux badauds qui voudraient voir !

Georgie était comme tous les sanitaires, bavard avec lui-même, taciturne avec autrui. Et il disait vrai : ses hôtes étaient en train de proférer les diverses exclamations précitées rangés tous les quatre sur le "balcon", étroite langue de terre qui bordait sa cabane du côté du sud-ouest. La veille le Malgache leur avait promis une surprise. Il tenait parole.

En arrivant de nuit à la loge de Georgie, nos compagnons, à l'exception de Miguel, avaient pu et dû croire qu'elle était située en plein bush et perdue dans la forêt. C'est ainsi, du reste, que sont généralement placées les *lone-houses*, qui servaient de haltes aux voyageurs avant le tracé des routes, mais la "Maison-Seule" était, au contraire, bâtie sur l'extrême rebord d'une colossale corniche qui terminait à la fois les bois et les plateaux granitiques du mont Alexandre. Elle avait servi, au temps de l'occupation, au rendez-vous des premiers aventuriers qui se risquaient sur les sommets pour la chasse ou l'exploration, et des traces restaient de l'ancien sentier côtoyant les hauteurs, pour aller du Dalhousie aux plaines fertiles qui s'étendent au-delà du Campaspe.

La route, plus courte et surtout plus facile, suit maintenant la plaine.

Après l'excellent souper de la veille et l'histoire de la tonne d'or, servie comme un dessert de haut goût, nos quatre compagnons avaient tenu conseil. La tonne d'or exerçait sur le Malgache une attraction puissante, mais il faut avouer que son dévouement pour Naranja parlait au moins aussi haut que sa cupidité. Quant aux trois autres, Mornaix et Grelot n'étaient pas hommes à balancer un seul instant entre les richesses enfouies et le salut d'Anhita. Nous ne parlons même pas de Roger qui avait eu la fièvre d'or pendant quelques heures, mais qui placé par hasard en équilibre entre les trésors du vieux Pérou et l'étude de M. Piédaniel, eût versé tout naturellement du côté du notariat, comme l'aimant va vers le pôle.

Il avait été convenu que, dans l'ignorance complète où l'on était au sujet de la retraite de Naranja, la tactique élémentaire de la chasse à l'homme ordonnait de suivre Jonathan Smith à Melbourne, pour reprendre de là sa piste et arriver sur ses pas jusqu'à la chère captive.

Roger avait néanmoins amendé cette résolution, faisant comprendre aux autres que l'intérêt de tous était que lui, Roger, vit Nannette avant Jonathan Smith et la vicomtesse Fanfare, à supposer toutefois qu'il n'y eût point quelque grandissime mystification en tout ceci, et que Nannette fût vraiment désormais une habitante de l'Australie. On dormit là-dessus sérieusement et de bon cœur. On avait bien gagné une nuit de sommeil.

Ce fut Roger qui poussa le pre-

mier cri entendu par Georgie. Au moment où il s'éveillait, son regard se tourna vers la croisée, ouverte au sud-ouest, et il sauta sur ses pieds en se frottant les yeux, comme s'il eût vu se lever le rideau d'un théâtre sur le plus merveilleux décor de féerie que jamais théâtre ait présenté au public. Il franchit l'appui de la croisée, suivi de ses compagnons, et tous les quatre se trouvèrent sur l'étroite lisière qui séparait Maison-Seule d'un précipice profond de cinq cents pieds ; à son angle sud-est, la loge touchait la lèvre même de l'abîme.

Abîme radieux, immensité magnifique, présentant aux regards, avant tout le prestige de l'inattendu, un de ces rares panoramas où l'Australie atteint et dépasse les splendeurs de la nature asiatique.

Le "balcon" où se tenaient nos amis, était le sommet d'une muraille de granit, coupée à pic, ou laissant surplomber par places au-dessus du vide le jet hardi de ses arcades brisées. Le balcon formait cap : à droite et à gauche, la rampe se reculait en éventail, prolongeant de chaque côté à perte de vue les profits de la colossale falaise. Parmi les granits, où le mica jetait d'étincellantes paillettes, d'étranges formations basaltiques tranchaient en noir, affectant des formes monumentales et rappelant les prodieuses colonnades de la côte occidentale de l'Irlande. Au bords du Rhin aussi, aux abords de l'Elbe, surtout, le fleuve des fées qui roule ses flots carminés parmi des merveilles, on salue ces écrasantes forteresses, taillées par la main de Dieu dans le vif même de ses côtes robustes qui sous-tendent la poitrine du globe.

Mais le Rhin, mais l'Elbe, mais l'Irlande n'atteignent nulle part à l'énorme grandeur de ces sévères aspects, dominant, par un contraste brusque, le sourire infini d'un paradis qui n'a point de bornes. A droite, sur le plateau même que trancha ainsi un cataclysme, contemporain du déluge peut-être, la forêt massait ses plus riches effets de verdure, superposant les trois couches de son éternelle végétation, les banksias macrophyllas, au-dessus des mimosas nains, fleuris et odorants comme des lilas, et au-dessus des banksias les hauts gommiers, portant sur un fût solide et net comme marbre leur ronde couronne de feuillage.

Sur la droite, au contraire, qui va en se relevant, par plis taillés nettement en manière de degrés, jusqu'au faite du mont Cypher, une mystérieuse destruction a passé : le sous-bois a disparu. La terre, sèche comme de la cendre, produit à peine quelques bruyères qui rampent, sous l'interminable péristyle des troncs morts. Il y a là, dans l'espace d'une lieue, deux ou trois mille gommiers, rangés selon de bizarres ordonnances, et drapant leurs squelettes géants dans un manteau de lianes desséchées.

Rien ne peut rendre l'effet de ce propylée majestueux équilibrant au-dessus du vide ses perspectives sans cesse brisées. La fantaisie s'incline devant ces étonnements, et le rêve vaincu replie ses ailes.

Tout ce que nous venons de décrire, c'était la falaise même, formant promontoire au-dessus d'un océan de verdure. Le long des murs de basalte, amplement déchirés, de longues draperies pendaient, festons de lianes ou d'orchidées, que diapaient des millions de fleurs où le moindre souffle de vent produisait de larges ondes. A ces moments des bandes d'oiseaux-rieurs ou jacasses tourbillonnaient à l'entour de ces franges comme des essaims, tandis que, sur une aiguille granitique, l'oiseau-lyre déployant le prestige de son plumage incomparable, gémissait son chant mélancolique.

Ça et là, quantité de petits pla-

teaux, ménagés dans la rampe et où le vent avait apporté la terre végétale avec les semences fourragères, formaient des oasis de gazon de willobis et kangaroos exécutaient leurs gambades de clowns.

L'œil descendait ainsi, sollicité de détail en détail, jusqu'au fond du précipice qui était la plaine, diaprée de ces couleurs tendres, riches dans leurs crudités, brillantes surtout et riantes, particulières aux paysages intérieurs de l'Australie ou la sylvie, peu variée, étend ses rameaux toujours chargés de grêles feuillages, au-dessus du sol sec, mais opulent au plus haut degré; vaste palette sur laquelle la poussière, les herbes et les arbustes eux mêmes broient, parmi la verdure jaunissante, un harmonieux glacis d'or.

Dans la plaine, le regard pouvait faire dix lieues à toutes les aires du vent, sans rencontrer d'autre obstacle que les groupes du mont Alexandre, arrondissant au nord-est les belles lignes de leurs profils. Au sud, par delà l'océan des forêts, dans la direction de Killomore, les Alpes Australiennes donnaient des bornes bleuâtres à l'horizon.

Entre ces deux barrières, s'étendait un parc, un jardins, un paradis. Nous avons déjà prononcé le mot, et certes, Moïse ne put rien voir de si beau du haut de la montagne. Au premier plan qui restait dans l'ombre masqué par la rampe elle-même, un lac aux eaux tranquilles reflétait l'azur du ciel, au sein d'une silencieuse solitude. La cohue mordorée des palmipèdes y prenait ses indolents ébats, tandis que sur le bord des dingos affamés guettaient, en troupe, un casor superbe, levant le cou comme un lama de Thibet et paissant les feuilles nouvelles des myrtacées, sans souci de ses lâches ennemis. La ceinture du lac était faite de saules argentés, blanchissant parmi les glaieules noirs. Un peu plus loin, les fougères-arbres, la plus belle plante peut-être de la création, groupaient leurs bouquets de palmes, radiées comme des soleils, puis le bush commençait, dépliant d'abord son tapis de minosas, dont les parfums montaient avec la brise, mêlant ensuite les chevelures des eucalyptus, lançant enfin les premiers troncs blanc de ses gommiers.

Le soleil tranchait là une ligne joyeuse qui dessinait en silhouette toutes les dentelures de la rampe. Les plans s'éloignaient, les nuances fondaient. Feuillages, baies et fleurs formaient une seule nuance qui allait moutonnant au loin, n'ayant plus que la différence entre la lumière et les ombres.

Alors surgissaient les grands traits: le Campaspe, remontant vers le nord et cherchant les vastes bassins du Murray, les sables du Gebur, couchés comme une grève au milieu de ces flots de verdure, les creeks ou lagunes, sur lesquelles glissaient au loin quelques canots d'écorce; les routes, larges et tracées hardiment en lignes droites, couvertes déjà de chariots et de cavaliers: jamais un piéton en Australie: les stations espacées avec une prévoyante régularité, remarquables à leurs panaches de fumées et amenant dans le paysage la gaieté de leurs travailleurs, le mouvement de leurs bibliques troupeaux; enfin, les champs d'or, parfaitement visibles, malgré l'éloignement, dans cette atmosphère limpide: au nord, Bendigo, Porcupine, Castlemaine, Yellow Bird, où se passa notre dernière soirée; au sud Elphinstone, Golden-Point: oasis de neige, calmes à cette distance, mais où brûlait de toutes les passions humaines la plus vivace et la plus ardente.

Il y avait, au delà du Golden-Point, un large amas de vapeur où les rayons du soleil mettaient des nuances de plomb; c'était un squat-

ter de la plaine qui brûlait une lieue carrée de prairies pour renouveler ses herbages.

Nos quatre compagnons regardaient cela. Mornaix, cœur de soldat, se demandait peut-être pourquoi l'Angleterre seule a de semblables colonies, et pourquoi la France n'étend jamais sa main pour se donner, dans les richesses d'ici-bas, une part proportionnée à sa puissance; Grelot essayait en vain de se rappeler un décor du Cirque ou de la porte Saint-Martin, comparable à ces enchantements; Roger, fidèle à ses amours, songeait à mettre le sceau au bonheur de ces contrées en y instaurant les bienfaits du notariat; le Malgache seul continuait notre drame et ne perdait pas de vue la situation.

—Avez-vous assez vu? demanda-t-il au bout de quelques minutes.

Il lui fut répondu par un concert de paroles enthousiastes.

—Bien! bien! grommela Miguel; avec ce qu'il y a dans la tonne d'or, on achèterait tout cela!

Et comme l'admiration se prolongeait au delà de son gré, il ajouta brusquement.

—Amigos! nous ne sommes pas ici à la parade. Parlons et agissons comme des hommes.

—On est prêt, répondit Grelot, quoique ça soit une crâne toile de fond!

—Nous sommes prêts, appuyèrent Mornaix et Roger.

Depuis une minute ou deux le Malgache avait mis sa main en visière au-dessus de ses sourcils, et son œil d'aigle fouillait la plaine.

—Attention! dit-il. Voici tout notre monde!

Mornaix, Roger et Grelot avaient à leur disposition trois paires d'yeux incomparables, mais leurs regards perdaient dans la confusion du tableau.

—Ne cherchez pas, reprit Miguel, écoutez plutôt et suivez le bout de mon revolver: voici la route de Bendigo à Melbourne, la voyez-vous?

—Parfaitement.

—Elle sort du bush, là-bas, entre le creek et ce mamelon où les gommiers sont coupés y êtes-vous?

—Nous y sommes.

Mornaix ajouta:

—Il n'y a personne.

—Regardez toujours.

A ce moment, une sorte de lourd véhicule, attelé de six forts chevaux, entre dans le champ libre suivant la route au grand trot.

—L'escorte dit Grelot.

—Je vois briller les canons des rifles et les boutons d'uniforme! s'écria Roger.

—Regardez toujours.

Sur le premier banc de la voiture, quatre hommes de police, armés jusqu'aux dents, étaient pressés comme des harengs. Derrière eux une douzaine de voyageurs s'entassaient. La route de Bendigo à Melbourne, traversait la plaine à un quart de lieue au plus de la base du roc qui servait d'observatoire à nos amis.

Parmi les voyageurs il fut facile de reconnaître nos pauvres Irlandais de l'Oiseau Jaune: Owen, Kate et les deux petits. Owen gesticulait terriblement selon son habitude. Il semblait qu'on l'entendait parler son patois celtique. Kate avait sur ses genoux les têtes de ses deux enfants qui dormaient. Derrière la voiture, quatre dragons chevauchaient.

Parmi les voyageurs, aucun des Smith ne se montrait, non plus que la vicomtesse Fanfare. Mais Miguel avait dit:

—Regardez toujours!

Nos amis continuèrent de regarder, et ce ne fut pas en vain. A cinq cents pas par derrière l'escorte, une autre caravane sortit du bush à son tour. Ce fut d'abord une manière de char à bancs, où se prélas-

saient trois femmes dont l'une, empanachée, attilée, pavoisée comme un navire de l'Etat aux jours de fête, amena sur les lèvres de nos compagnons le joli nom de Mme Fanfare. Les deux autres étaient ses caméristes. Et il faut être riche, croyez-le bien, pour avoir deux soubrettes aux champs d'or de l'Australie!

Derrière la chaise de poste trottaient deux chevaliers harnachés de cuir selon la mode des true gentlemen du bush. Nos amis n'eurent pas de peine à reconnaître en eux les deux frères de Jonathan. Tom et Sam Smith. Derrière encore, il y avait un cavalcade de six hommes bien armés.

—Ces drôles auront rattrapé leurs chevaux ou dépensé un millier de livres pour le moins, pensa tout haut Mornaix.

—Il y a du grand seigneur chez ces Smith! dit Grelot.

Les yeux du Malgache brûlaient.

—Jamais je ne me servirai contre ceux-là du rifle ni du couteau! gronda-t-il. Je les attacherai au poteau comme des mangeurs de chair humaine!

—Et Jonathan? demanda Roger vivement. Où est Jonathan?

La seconde caravane, entièrement isolée, se détachait maintenant en pleine route. On en pouvait compter les membres, Jonathan Smith n'était pas là.

—Oh! oh! fit Miguel d'un ton de raillerie dédaigneuse. Vous êtes-vous enfin aperçu que Jonathan manquait? Moi étant encore debout sur l'appui de la fenêtre que j'avais déjà fait mes observations.

—Et savez-vous où est Jonathan, beau-frère? demanda Mornaix.

—Parbleu! répliqua le Malgache. Les yeux qu'on a sont pour rire.

Il ajusta avec son revolver un point dans l'espace. Mornaix, placé derrière lui, se mit au point de mire. A plus de deux lieues en avant, parmi le poudrolement du soleil, dans les sables, on apercevait un petit nuage de poussière. A l'aide de son pistolet, le Malgache plaça successivement le regard de ses trois compagnons sur ce nuage, et chacun d'eux put voir, isolant le noyau du nuage, l'ombre lointaine d'un cavalier galopant à toute bride.

—Jonathan Smith! prononça lentement Miguel.

—Alors à cheval! s'écria Mornaix avec énergie. Si bien montés que nous soyons, nous aurons de la peine à devancer cet enragé-là!

—Si nous pouvions seulement l'atteindre! murmura Miguel.

Au lieu de faire le tour de la loge, nos compagnons rentrèrent dans la maison par la fenêtre comme ils en étaient sortis, appelant Georgie à pleine voix. Le vieux bushman vint à l'ordre aussitôt, escorté de son chien Dingo. C'était un hôtelier modeste. Avec son aide, les chevaux furent sellés en un clin d'œil.

—Tu n'as pas le temps de faire ton compte, bonhomme, lui dit Roger Tiens.

Et il versa dans la main tendue de Georgie une poignée de poudre d'or.

Georgie dit d'abord merci avec beaucoup de calme, puis il salua, ce qui ne lui était point habituel, puis le rouge monta à ses joues. Chez ces hommes l'émotion est lente à venir. Tout à coup il appela Dingo, son chien, et mit sa bouche à l'oreille de la bête, disant:

—Le gentlemen a donné plus de cinquante dollars!

Il étendit à terre le haillon qui lui servait de mouchoir et noua son trésor.

Je ne suppose pas que Dingo connût l'arithmétique ni la valeur de l'or, mais il sentait son maître comme le physionomiste épellent la

pensée sur le visage. Il allongea le cou de façon à ce que le museau continuât la ligne des vertèbres et lança un long hurlement de triomphe.

Nos quatre amis étaient en selle.

—Pied à terre, gentlemen! s'écria Georgie. Vous m'avez donné de quoi acheter une batterie neuve pour mon pauvre vieux rifle, de la poudre, du plomb. Ah! ah! je vais monter un joli commerce! Je veux vous donner quelque chose aussi, quelque chose de bon. Pied à terre, s'il vous plaît, ne refusez pas le vieux Georgie.

—Nous sommes pressés, mon brave répliqua Mornaix.

—Que vous alliez vers le Murray ou vers Melbourne, mes maîtres, je vous enseignerai des routes qui abrègeront le chemin. Vous avez de l'or sur vous et il y a encore bien des bushrangers dans la plaine. Vous n'êtes pas Gordon Leath, vous, gentlemen, quoique vous portiez son costume. Vous faites la guerre, je vois bien cela. Je veux vous donner les moyens de disparaître aux yeux de vos ennemis, comme si la terre s'ouvrait pour vous recevoir, fussent-ils cents coquins à vos trousses, le moyen de gagner la maison d'un fidèle serviteur qui aura toujours bien un rôti d'opossum à vous offrir et du vin qu'il vous gardera: les dernières bouteilles du sherry et du claret d'autrefois. Eh! Dingo! pauvre bête! n'est-ce pas que je peux confier le secret de ma maison à ce généreux gentilhomme?

On ne peut aller jusqu'à prétendre que Dingo fût de force à répondre: Brigadier, vous avez raison! mais il est certain qu'il se précipita sous bois, aboyant et reniflant comme un chien fou.

Il n'était personne parmi nos amis qui ne sût de quel prix peut-être, dans la vie d'aventures, la connaissance d'une retraite ou d'un passage. Leur plan de campagne devait les ramener nécessairement dans ce pays après leur excursion à Melbourne. La grande bataille qui ne pouvait manquer d'être livrée un jour ou l'autre, pouvait avoir lieu dans ces plaines. Le Malgache sauta le premier sur le sable.

—On peut avoir besoin, dit-il, de mettre la tonne en sûreté.

—Moi, j'aime les trucs! s'écria Grelot.

Mornaix hésitait. Il demanda:

—Qui gardera nos chevaux?

—Je réponds des chevaux, répondit Georgie. Du reste, les gentlemen pourront juger par eux-mêmes si leurs montures sont en sûreté.

Mornaix mit pied à terre à son tour, ainsi que Roger, et tous quatre suivirent l'hôtelier du bush, qui s'enfonça sous bois à grands pas. On menait les chevaux par la bride. La route choisie s'éloignait de la rampe et se dirigeait vers cette clairière, où, la veille, le Malgache avait reconnu son chemin à ce signe remarquable: la colonnade des gommiers morts. A mi-route, nos compagnons trouvèrent les restes de l'ancien campement de Breslaw: un large espace criblé de trous comme un cimetière. Breslaw, et divers autres points de la montagne avaient été les premiers champs d'or labourés par les Allemands.

(A suivre)

Entendez-vous!

Le *Chronicle* d'Halifax demande aux marchands de liqueurs spiritueuses d'appuyer l'honorable M. Fielding parce que la vente des liqueurs est trop restreinte par la législation du gouvernement d'Ottawa.

Dans Ontario on crie sur tous les toits que le gouvernement fédéral est trop favorable à la vente des liqueurs et les favorise trop.

Allons, entendez-vous libéraux!

L'Instruction Publique

Nous voyons par le dernier rapport du surintendant de l'Éducation, l'honorable M. Ouimet, que le nombre total des maisons d'écoles s'élevait en 1882-83, dans la province de Québec, au chiffre de 4,864, ce qui constitue une augmentation de 424 sur l'année précédente. Le nombre des élèves était de 242,723, soit un accroissement de 6,024 dans la population scolaire de l'exercice précédent.

Ce rapport nous fournit encore la statistique suivante pour l'année scolaire 1882-83 :

Ecoles primaires, 4,404 ; écoles modèles, 333 ; académies, 246 ; collèges, 31 ; écoles spéciales, 18 ; écoles normales, 3 ; universités, 4. Instituteurs laïques, 499 ; instituteurs religieux, 602 ; institutrices laïques, 4,448 ; institutrices appartenant à des communautés religieuses, 1,324 ; ce qui présente un total de 6,873 personnes vouées à l'enseignement dans la province de Québec.

Municipalités contenant des écoles, 1071.

Payé par les contribuables, en 1882-83 : pour contributions annuelles et spéciales, \$639,566 ; pour construction d'écoles, \$60,745 ; contributions mensuelles, \$1,181,034 ; dépenses annuelles de maisons d'éducation supérieure, \$928,394 ; total, \$2,809,739.

Contributions générales payées par le gouvernement de Québec :—Pour instruction supérieure, \$78,410 ; écoles communes, \$155,000 ; écoles dans les municipalités pauvres, \$6,000 ; écoles normales, 46,000 ; instituts de sourds-muets, \$13,000 ; livres de récompenses, \$9,500 ; instituteurs, \$8,000 ; inspection des écoles, \$28,745 ; Conseil de l'Instruction, \$1,500 ; revenus des licences de mariages, payés aux écoles protestantes, \$6,522. Total : \$352,677.

La guerre aux généraux des ORDRES RELIGIEUX A ROME

Sous ce titre l'*Unità Cattolica* vient d'écrire un article pour montrer combien est inique la mesure prise contre les généraux des Ordres religieux par le gouvernement italien.

« Chacun, dit-elle, voit combien une pareille mesure est non seulement odieuse, mais aussi contraire à l'esprit même de la loi qui reconnaissait aux ordres religieux existant dans le monde catholique le droit d'avoir à Rome une représentation près du Chef du catholicisme, et qui, à cause de cela, leur accordait les locaux nécessaires à leur résidence personnelle et à leur charge. »

« Est-ce que ces locaux cessent d'être nécessaires parce que le général des Dominicains ne s'appelle plus le "P. Jandel", mais le "P. Larroca" ? C'est donc ainsi qu'on fabrique des lois à Montecitorio et qu'on a pu mettre dans l'article les deux mots "actuellement investis", sans en comprendre le véritable sens. Autrement il aurait été ridicule que les locaux nécessaires à la charge fussent alors accordés et qu'on les niât ensuite. »

« C'est une concession (qu'on nous permette ce terme impropre) faite à la "charge", non à la "personne", et qu'on veut faire aujourd'hui passer, au contraire, comme ayant été accordée à la "personne" et non à la "charge". Mais le raisonnement ne sert pas avec nos maîtres ; aussi leur disons-nous de combler la mesure !... Oui, continuez à montrer ce qu'est la question romaine et où tend votre œuvre. Illustrez-vous par ces guerres aux religieux et aux religieuses ; mais sachez que le jour du jugement viendra infailliblement. »

ASSOCIATION PHARMACEUTIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—A une assemblée du conseil de l'association pharmaceutique tenue le 12 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

H. F. Jackson, président.

Edmond Giroux, sen., 1er vice-président.

J. A. Harte, 2ième vice-président.

A. Manson, trésorier.

Wm Ahern, secrétaire-registrateur.

Les messieurs dont les noms suivent ont été nommés examinateurs.

Pour les examens majeurs et mineurs :

H. R. Gray, Montréal.

J. D. L. Ambrose, Montréal.

A. Manson, "

Edmond Giroux, sen., Québec.

P. Mathie, "

H. F. Jackson, président ex-officio.

Pour l'examen préliminaire.

Edmond Giroux, sen., Québec.

P. Mathie, "

R. McLeod, "

S. Lachance, Montréal.

C. J. Covernton "

Wm Ahern, "

BOTANIQUE

Liste de plantes recueillies, en fleur, par M. Paul de Cazes, durant une promenade qu'il vient de faire dans le golfe Saint-Laurent, avec indication des lieux et les dates auxquelles ces plantes ont été cueillies

Au Rocher des Oiseaux, le 19 juillet 1884

Poa alpina, L.

Agrostis scabra, Willd.

var, oreophila.

Plantago maritima, L.

Luzula ?

Sur le sommet de l'île de "Belle-Isle," le 22 juillet, et à la pointe "Rich," (île de Terre-Neuve), le 24 juillet 1884.

Saxifraga aizoon, Jacquin.

Saxifraga tricuspidata, L.

Rubus chamaemorus, L. (Ouachicoté.)

Silene acaulis, L.

Empetrum nigrum, L. (Camarine.)

Salix repens, L. (Saule.)

Juniperus communis, L. (Genévrier.)

Juniperus sabina, L.

var, procumbens Pursh. (Sabine.)

Sedum rhodiola, D. C., à fl. staminées.

(Immortelle.)

Sedum rhodiola, D. C., à fl. pistillées.

(Immortelle.)

Potentilla anserina, L. (Argentine.)

Thalictrum alpinum, L.

Cornus suecica, L. (Quatre temps.)

Dryas integrifolia, L.

Betula nana, L. (Bouleau nain.)

Les deux plantes dont voici les noms ont été trouvées en fleur sur l'île "aux Meules," (îles de la Madelaine) le 3 août courant, par M. N. Faucher de St-Maurice.

Kalmia angustifolia, L.

Senecio aureus, L.

Liste de plantes récoltées, en fleur, à Québec, et dans les environs, entre le 8 et le 15 août 1884.

Scutellaria galericulata, L.

Penthorum sedoides, L.

Bidens frondosa, L. (Cornes.)

Bidens connata, L. (")

Cannabis sativa, L. à fl. pistillées. (Chanvre.)

Cannabis sativa, L. à fl. staminées.

Humulus lupulus, L. à fl. pistillées. (Houblon.)

Humulus lupulus, L. à fl. staminées.

Polypodium vulgare, L. (Tripe de roche.)

Spiraea salicifolia, L.

Spiraea L. tomentosa,

Spiraea ulmaria, L. (Reine des prés.)

Circaea alpina, L.

Carex multiflora, Muhl. (Laiche.)

Carex festiva, Dewey. (")

Dulichium spathaceum, Persoon.

Glyceria canadensis, Trinius.

Juncus effusus, L.

Juncus balticus, Detharding.

ORNITHOLOGIE

Gallinago Wilsonii, Bonaparte.

Cette bécassine a été observée sur les bords de la petite rivière Laitet, le 12 août courant.

Rome 14 juillet 1884.

Il y a eu 9 décès causés par le choléra en Italie et dix cas nouveaux se sont déclarés.

Repos et confort

POUR CEUX QUI SOUFFRENT !

LA PANACÉE DE BROWN POUR LES FAMILLES n'a pas d'égale pour soulager la douleur, intérieure ou extérieure ; elle guérit les douleurs au côté, le dos ou dans les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, et toutes sortes de maux. Elle agit le sang avec la plus grande sûreté car son pouvoir agissant est étonnant. La panacée de Brown pour les familles étant reconnue comme le grand remède pour soulager la douleur et doubler force de tout élixir ou liniment dans le monde, devrait se trouver dans toutes les familles afin d'en faire usage au besoin, parce que c'est le meilleur remède qui existe dans le monde pour les douleurs dans l'estomac appelées crampes, et tous les genres de douleurs. Il est en vente chez tous les droguistes à 25 cents la bouteille.

Avis aux Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement. Vous pouvez compter sur ce remède mères, il ne peut vous tromper. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, guérit de coliques produites par les vents, réduit l'inflammation et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le SIROP ADOUCISSANT DE MADAME WINSLOW POUR LES ENFANTS A L'USAGE DE LA DENTITION est agréable au goût et c'est la prescription d'une des nourrices les plus anciennes et les plus habiles et médecins en même temps des Etats-Unis.

Il est en vente chez tous les droguistes dans le monde entier. Prix : 25 cents la bouteille.

Québec, 14 janvier 1884—1 an.

MARCHES DE QUÉBEC.

Farine et Grains

Québec, 21 août 1884.

Farine extra, baril, 196.	\$5.70	a	6.00
Extra.....	5.30	a	5.50
Porte pour boulanger.....	5.60	a	6.00
Extra du printemps.....	4.65	a	4.75
Supérieure No. 2.....	3.90	a	4.00
Fine.....	3.50	a	3.70
Grains en poches, de 100 livres.....	2.20	a	2.60
de seigle en quart.....	0.00	a	0.00
Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.....	3.70	a	3.80
Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.....	3.50	a	3.60
Grains.—Blé de semence (rouge), par 60 livres.....	0.00	a	0.00
Pois " ".....	1.00	a	1.05
Fèves le minot.....	2.00	a	2.00
Avoine 32 livres.....	0.45	a	0.46
Foin par 100 bottes.....	6.00	a	7.00
Paille par 100 bottes.....	3.00	a	4.50
Orge par minot.....	0.60	a	0.80

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 21 août 1884.

Lard frais par 100 livres.....	\$ 8.50	a	9.00
" frais par livre.....	0.11	a	0.14
" salé " ".....	0.13	a	0.13
Jambons frais par livre.....	0.10	a	0.11
" fumés " ".....	0.13½	a	0.14
Lard MESS, 200 livres.....	21.00	a	22.00
" Mince, " ".....	20.50	a	21.00
" Prime MESS, " ".....	19.00	a	20.00
" Engl. P. MESS, " ".....	18.00	a	19.00
" Extra Prime, " ".....	17.00	a	18.00
Saindoux en sceau.....	2.35	a	2.45

A vendre.

UNE superbe terre à vendre de quatre arpents et demie de largeur sur 28 de profondeur. Terre faite à la charrue pour la semence de cent minots de grains et le paccage excepté. Terre, clôtures et bâtisses en bonne ordre, et aussi fourni de tout le roulant, chevaux, vaches et moutons.

AUSSI

Moissonneuse et faucheuse toute neuve et affranchi du gouvernement. Conditions très faciles.

Cette terre est située dans St-Dominique de la Jonquière.

S'adresser à

LOUIS KÉROUAC,

Propriétaire,

St-Dominique de la Jonquière,

Saguenay.

Québec, 3 juillet 1884—3m.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 2½s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY,

533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881—1 an.

ON DEMANDE DES AGENTS Pour Vendre Tunison's New & Superior Canada Maps & Charts

DONNANT autant de profit qu'aucune autre agence dans l'univers. Pour détails, gratis, s'adresser à

H. C. TUNISON,

MAP PUBLISHER,

388, RICHMOND ST., LONDON,

ONTARIO.

Québec, 21 mai 1884—15f.

1044

American Agriculturist

100 Colonnes et 100 Gravures par numero

43ème année. \$1.50 par année.

ENVOYEZ des estampilles de 2 cents pour une copie échantillon (Anglaise ou Allemande) du plus ANCIEN ET DU MEILLEUR JOURNAL D'AGRICULTURE DU MONDE.

Orange Judd Co., David W. Judd, Prés.

751, BROADWAY NEW-YORK.

Québec, 5 juin 1884,

1050

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissent tous les JEUDIS et contenant tout les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE POUR LA FRANCE : 10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, rue Buade, Québec.